

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2009



**sanofi aventis**

L'essentiel c'est la santé.



# Sommaire

---

<b>I – Comptes Semestriels Consolidés Condensés</b>	<b>2</b>
BILANS CONSOLIDÉS – ACTIF	2
BILANS CONSOLIDÉS – PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3
COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	5
TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	6
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	7
NOTES ANNEXES SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2009	8
A. BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS ET PRINCIPES COMPTABLES	8
B. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DU 1 <sup>er</sup> SEMESTRE 2009	9
C. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2009	30
<b>II – Rapport Semestriel d’Activité</b>	<b>31</b>
A. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2009	31
B. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2009	37
C. COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2009	38
D. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	57
E. PERSPECTIVES	58
F. ANNEXE – DÉFINITION DES DONNÉES FINANCIÈRES	60
<b>III – Rapport des Commissaires aux Comptes sur l’Information Financière Semestrielle 2009</b>	<b>61</b>
<b>IV – Attestation du Responsable du Rapport Financier Semestriel</b>	<b>62</b>

Les comptes semestriels consolidés condensés ont fait l’objet d’un examen limité par les commissaires aux comptes selon les normes d’exercice professionnel applicables en France

# I – Comptes Semestriels Consolidés Condensés

## BILANS CONSOLIDÉS – ACTIF

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2008
Immobilisations corporelles	B.2.	7 559	6 961
Ecart d'acquisition	B.3.	29 471	28 163
Immobilisations incorporelles	B.3. - B.4.	15 130	15 260
Participations dans des sociétés mises en équivalence	B.5.	2 142	2 459
Actifs financiers non courants	B.6.	884	821
Impôts différés actifs	B.11.	3 047	2 920
<b>Actif non courant</b>		<b>58 233</b>	<b>56 584</b>
Actifs destinés à être cédés		33	–
Stocks		4 271	3 590
Clients et comptes rattachés		5 869	5 303
Autres actifs courants		1 949	1 881
Actifs financiers courants		189	403
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B.8.	6 214	4 226
<b>Actif courant</b>		<b>18 525</b>	<b>15 403</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>76 758</b>	<b>71 987</b>

Les notes jointes en pages 8 à 30 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

## BILANS CONSOLIDÉS – PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2008
Capitaux propres – Part du Groupe		44 621	44 866
Intérêts minoritaires		163	205
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>B.7.</b>	<b>44 784</b>	<b>45 071</b>
Emprunts à long terme – partie à + 1 an	<b>B.8.</b>	6 983	4 173
Provisions et autres passifs non courants	<b>B.10.</b>	8 658	7 730
Impôts différés passifs	<b>B.11.</b>	5 546	5 668
<b>Passif non courant</b>		<b>21 187</b>	<b>17 571</b>
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés		6	–
Fournisseurs et comptes rattachés		2 733	2 791
Autres passifs courants		5 112	4 721
Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	<b>B.8.</b>	2 936	1 833
<b>Passif courant</b>		<b>10 787</b>	<b>9 345</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>76 758</b>	<b>71 987</b>

Les notes jointes en pages 8 à 30 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

## COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2009 (6 mois)	Au 30 juin 2008 (6 mois)	Au 31 décembre 2008 (12 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>14 545</b>	<b>13 626</b>	<b>27 568</b>
Autres revenus		703	570	1 249
Coût des ventes		(3 619)	(3 615)	(7 337)
<b>Marge Brute</b>		<b>11 629</b>	<b>10 581</b>	<b>21 480</b>
Frais de recherche et développement		(2 260)	(2 180)	(4 575)
Frais commerciaux et généraux		(3 627)	(3 572)	(7 168)
Autres produits d'exploitation		450	316	556
Autres charges d'exploitation		(170)	(138)	(353)
Amortissements des incorporels		(1 805)	(1 709)	(3 483)
<b>Résultat opérationnel avant restructuration, dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, résultats de cessions, litiges</b>		<b>4 217</b>	<b>3 298</b>	<b>6 457</b>
Coûts de restructuration	B.14.	(907)	(207)	(585)
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	B.4.	(28)	(126)	(1 554)
Résultats de cessions, litiges		–	–	76
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>3 282</b>	<b>2 965</b>	<b>4 394</b>
Charges financières	B.15.	(151)	(160)	(335)
Produits financiers	B.15.	37	110	103
<b>Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence</b>		<b>3 168</b>	<b>2 915</b>	<b>4 162</b>
Charges d'impôts	B.16.	(795)	(771)	(682)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		496	411	812
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>2 869</b>	<b>2 555</b>	<b>4 292</b>
Dont Part des minoritaires		232	220	441
<b>Dont Résultat net consolidé – Part du Groupe</b>		<b>2 637</b>	<b>2 335</b>	<b>3 851</b>
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	B.7.4.	1 305,5	1 313,7	1 309,3
Nombre moyen d'actions en circulation après dilution (en millions)	B.7.4.	1 306,5	1 315,8	1 310,9
- Résultat de base par action (en euros)		2,02	1,78	2,94
- Résultat dilué par action (en euros)		2,02	1,77	2,94

Les notes jointes en pages 8 à 30 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2009 (6 mois)	Au 30 juin 2008 (6 mois)	Au 31 décembre 2008 (12 mois)
<b>Résultat de la période</b>	<b>2 869</b>	<b>2 555</b>	<b>4 292</b>
<b>Produits et (charges) constaté(e)s directement en capitaux propres :</b>			
▪ Actifs financiers disponibles à la vente	16	(142)	(132)
▪ Couvertures de flux de trésorerie	(140)	4	104
▪ Écarts de réévaluation	130	–	–
▪ Gains et (pertes) actuariels	(69)	130	(829)
▪ Variation de l'écart de conversion	(167)	(1 654)	948
▪ Effet d'impôts sur les produits et charges constatés directement en capitaux propres <sup>(1)</sup>	50	(24)	132
<b>Total des produits et (charges) constaté(e)s directement en capitaux propres</b>	<b>(180)</b>	<b>(1 686)</b>	<b>223</b>
<b>Total des produits et (charges) enregistré(e)s au titre de la période</b>	<b>2 689</b>	<b>869</b>	<b>4 515</b>
<i>Part du Groupe</i>	<i>2 457</i>	<i>662</i>	<i>4 090</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>232</i>	<i>207</i>	<i>425</i>

<sup>(1)</sup> Voir analyse en note B.7.5.

Les notes jointes en pages 8 à 30 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

## TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes réserves et résultats accumulés	Actions propres	Stock- options et autres paiements en actions	Autres éléments constatés directement en capitaux propres (1)	Total sanofi- aventis	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>2 732</b>	<b>47 162</b>	<b>(2 275)</b>	<b>1 468</b>	<b>(4 545)</b>	<b>44 542</b>	<b>177</b>	<b>44 719</b>
Produits/(charges) enregistré(e)s en capitaux propres	-	87	-	-	(1 760)	(1 673)	(13)	(1 686)
Résultat de la période	-	2 335	-	-	-	2 335	220	2 555
<b>Total des produits / (charges) enregistré(e)s au titre de la période</b>	<b>-</b>	<b>2 422</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 760)</b>	<b>662</b>	<b>207</b>	<b>869</b>
Paiement du dividende au titre de l'exercice 2007 (2,07 euros par action)	-	(2 702)	-	-	-	(2 702)	-	(2 702)
Paiement de dividendes et équivalents aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	(265)	(265)
Programme de rachats d'actions	-	-	(1 225)	-	-	(1 225)	-	(1 225)
Réduction de capital	(103)	(2 843)	2 946	-	-	-	-	-
Plans de paiements en actions :								
• Levée d'options	1	10	-	-	-	11	-	11
• Produits de cession d'actions propres liés aux options d'achat	-	-	4	-	-	4	-	4
• Valeur des services obtenus des salariés	-	-	-	64	-	64	-	64
• Effet d'impôts lié à la levée d'options	-	-	-	(12)	-	(12)	-	(12)
Autres mouvements	-	7	-	-	-	7	-	7
<b>Soldes au 30 juin 2008</b>	<b>2 630</b>	<b>44 056</b>	<b>(550)</b>	<b>1 520</b>	<b>(6 305)</b>	<b>41 351</b>	<b>119</b>	<b>41 470</b>
Produits/(charges) enregistré(e)s en capitaux propres	-	(780)	-	-	2 692	1 912	(3)	1 909
Résultat de la période	-	1 516	-	-	-	1 516	221	1 737
<b>Total des produits / (charges) enregistré(e)s au titre de la période</b>	<b>-</b>	<b>736</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 692</b>	<b>3 428</b>	<b>218</b>	<b>3 646</b>
Paiement de dividendes et équivalents aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	(132)	(132)
Programme de rachats d'actions	-	-	(2)	-	-	(2)	-	(2)
Plans de paiements en actions :								
• Levée d'options	1	27	-	-	-	28	-	28
• Valeur des services obtenus des salariés	-	-	-	61	-	61	-	61
<b>Soldes au 31 décembre 2008</b>	<b>2 631</b>	<b>44 819</b>	<b>(552)</b>	<b>1 581</b>	<b>(3 613)</b>	<b>44 866</b>	<b>205</b>	<b>45 071</b>
Produits / (charges) enregistré(e)s en capitaux propres	-	63	-	-	(243)	(180)	-	(180)
Résultat de la période	-	2 637	-	-	-	2 637	232	2 869
<b>Total des produits / (charges) enregistré(e)s au titre de la période</b>	<b>-</b>	<b>2 700</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(243)</b>	<b>2 457</b>	<b>232</b>	<b>2 689</b>
Paiement du dividende au titre de l'exercice 2008 (2,20 euros par action)	-	(2 872)	-	-	-	(2 872)	-	(2 872)
Paiement de dividendes et équivalents aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	(313)	(313)
Augmentation de capital	-	1	-	-	-	1	-	1
Plans de paiements en actions :								
• Produits de cession d'actions propres liés aux options d'achat	-	-	1	-	-	1	-	1
• Valeur des services obtenus des salariés	-	-	-	66	-	66	-	66
Acquisition par étapes de Zentiva	-	102 <sup>(2)</sup>	-	-	-	102	39	141
<b>Soldes au 30 juin 2009</b>	<b>2 631</b>	<b>44 750</b>	<b>(551)</b>	<b>1 647</b>	<b>(3 856)</b>	<b>44 621</b>	<b>163</b>	<b>44 784</b>

(1) Voir note B.7.5.

(2) Ajustement des résultats accumulés antérieurs à la prise de contrôle de Zentiva, en particulier au titre de la dépréciation de la valeur d'équivalence constatée en 2007 (voir note B.5.).

Les notes jointes en pages 8 à 30 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2009 (6 mois)	Au 30 juin 2008 (6 mois)	Au 31 décembre 2008 (12 mois)
<b>Résultat net consolidé – Part du Groupe</b>		<b>2 637</b>	<b>2 335</b>	<b>3 851</b>
Part des minoritaires hors BMS <sup>(1)</sup>		13	8	19
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus ou assimilés		19	(55)	19
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		2 271	2 275	5 985
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants nettes d'impôts <sup>(2)</sup>		(13)	(33)	(45)
Variation des impôts différés		(587)	(361)	(1 473)
Variation des provisions		574	114	56
Coût des avantages accordés (stock-options et autres paiements en action)		66	64	125
Impact de la consommation des stocks acquis réévalués à la juste valeur		19	–	–
(Gains) et pertes latents		366 <sup>(5)</sup>	(415) <sup>(5)</sup>	(13)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>5 365</b>	<b>3 932</b>	<b>8 524</b>
(Augmentation) / diminution des stocks		(441)	(71)	(84)
(Augmentation) / diminution des clients et comptes rattachés		(357)	(391)	(309)
Augmentation / (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		(237)	(149)	(28)
Variation des autres actifs courants, actifs financiers courants et autres passifs courants		48	(79)	420
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles <sup>(3)</sup></b>		<b>4 378</b>	<b>3 242</b>	<b>8 523</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>B.2. - B.3.</b>	(824)	(796)	(1 606)
Acquisitions de titres consolidés, nettes de la trésorerie acquise	<b>B.1.</b>	(1 825)	–	(661)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		(3)	(2)	(6)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts <sup>(4)</sup>		28	102	123
Variation des prêts et autres actifs financiers non courants		(13)	4	(4)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(2 637)</b>	<b>(692)</b>	<b>(2 154)</b>
Augmentation de capital sanofi-aventis		2	17	51
Dividendes versés :				
• aux actionnaires de sanofi-aventis		(2 872)	(2 702)	(2 702)
• aux actionnaires minoritaires hors BMS <sup>(1)</sup>		(5)	(4)	(6)
Nouveaux emprunts à plus d'un an	<b>B.8.1.</b>	3 202	586	765
Remboursements d'emprunts à plus d'un an		(34)	(18)	(1 253)
Variation nette des emprunts à moins d'un an		(66)	55	557
Acquisitions d'actions propres		–	(1 225)	(1 227)
Cessions d'actions propres, nettes d'impôts		1	4	6
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>228</b>	<b>(3 287)</b>	<b>(3 809)</b>
<b>Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change</b>		<b>19</b>	<b>(28)</b>	<b>(45)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>1 988</b>	<b>(765)</b>	<b>2 515</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>4 226</b>	<b>1 711</b>	<b>1 711</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>B.8.</b>	<b>6 214</b>	<b>946</b>	<b>4 226</b>

(1) Accords avec Bristol-Myers Squibb (BMS), voir note C.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2008.

(2) Y compris actifs financiers disponibles à la vente.

(3) Dont au titre de :

Impôts payés	(1 374)	(1 214)	(2 317)
Intérêts payés	(109)	(121)	(317)
Intérêts reçus	58	60	132
Dividendes reçus	3	3	5

(4) Immobilisations corporelles, incorporelles, titres de sociétés consolidées et autres actifs financiers non courants.

(5) Dégagés principalement sur la conversion des excédents nets de trésorerie en dollar US des filiales américaines, placés auprès de la holding (Sanofi-aventis), voir note B.9.2.

Les notes jointes en pages 8 à 30 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

### PRÉAMBULE

Le Groupe sanofi-aventis (sanofi-aventis et ses filiales) est un des leaders de l'industrie pharmaceutique mondiale. Sanofi-aventis développe, produit et propose aux patients des médicaments dans sept domaines thérapeutiques majeurs : thrombose, cardiovasculaire, maladies métaboliques, oncologie, système nerveux central, médecine interne et vaccins.

Le Groupe s'appuie sur une Recherche et Développement internationale pour développer des positions de premier plan.

Sanofi-aventis, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français, domiciliée 174, avenue de France - 75013 Paris.

Sanofi-aventis est cotée à Paris (Euronext : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2009 ont été examinés par le conseil d'administration de sanofi-aventis, qui s'est réuni le 28 juillet 2009.

### A. BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS ET PRINCIPES COMPTABLES

---

#### A.1. Bases de préparation des comptes semestriels consolidés et principes comptables

Les comptes semestriels consolidés sont établis et présentés de manière condensée conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2008.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2009 sont conformes au référentiel adopté par l'Union Européenne et au référentiel publié par l'IASB. Les principes comptables appliqués pour le 30 juin 2009 sont identiques à ceux détaillés dans les notes aux comptes consolidés publiés au 31 décembre 2008, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

- Le Groupe présente au 30 juin 2009 l'information sectorielle conformément à la norme IFRS 8, Secteurs opérationnels. Cette norme prévoit que l'information sectorielle publiée soit élaborée sur la base des données utilisées en interne pour l'évaluation de la performance sectorielle et l'allocation des ressources aux différents secteurs. L'information sur les secteurs opérationnels est donnée dans la note B.17. La révision des secteurs opérationnels n'a pas eu d'effet sur le niveau d'allocation des écarts d'acquisition dans le cadre des tests de perte de valeur.
- Les normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et publiés en 2008 ou avant sont décrits dans la note B.28. aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 et n'ont pas eu d'incidence significative sur l'information financière semestrielle consolidée au 30 juin 2009.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2009 est disponible à la rubrique *Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission* sur le site suivant : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Dans la mesure où les comptes consolidés au 31 décembre 2009, ainsi que l'information comparative qu'ils incluront, devront être arrêtés conformément aux normes et interprétations applicables au 31 décembre 2009, les informations présentées dans ce document, relatives au 31 décembre 2008 et au 30 juin 2009 pourraient faire l'objet de modifications en fonction des évolutions éventuelles des normes et interprétations et de leur adoption par l'Union Européenne.

## A.2. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'examen des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles lors de la clôture des comptes, portent en particulier sur :

- les montants déduits des ventes au titre des retours, ainsi que des rétrocessions et des réductions de prix accordées ;
- le montant des dépréciations des créances clients et des provisions relatives aux réclamations produits ;
- la dépréciation des actifs corporels, incorporels et participations dans les sociétés mises en équivalence ;
- la valorisation des écarts d'acquisition, des actifs incorporels acquis ainsi que leur durée de vie estimée ;
- le montant des engagements de retraite ;
- le montant des provisions pour restructurations, litiges, risques fiscaux et environnementaux ;
- les charges liées aux stock-options et actions gratuites attribuées aux salariés ;
- la juste valeur des actifs financiers et des instruments financiers dérivés.

Par ailleurs, dans le cadre de l'information financière semestrielle et conformément à IAS 34, la charge d'impôts du Groupe a été déterminée sur la base du taux effectif d'imposition estimé au titre de l'exercice. Ce taux est appliqué au **Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence**. Le taux effectif d'imposition estimé au titre de l'exercice est déterminé sur la base des taux d'impôts qui seront applicables et des prévisions de résultat avant impôts des juridictions fiscales du Groupe.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

## A.3. Saisonnalité

Les activités du Groupe ne présentent pas de variation saisonnière significative.

## B. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2009

### B.1. Impact des variations de périmètre

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, les principales variations de périmètre concernent les opérations suivantes :

- Le 11 mars 2009, sanofi-aventis a conclu avec succès son offre sur **Zentiva N.V.** (Zentiva) et détient au 30 juin 2009, par l'intermédiaire de sanofi-aventis Europe, 99,1% du capital de cette société. Le prix d'acquisition, y compris frais, lié à cette opération s'établit à 1 199 millions d'euros. Auparavant détenu à 24,9%, le groupe Zentiva était consolidé selon la méthode de la mise en équivalence (voir note B.5.). Le chiffre d'affaires de l'année 2008 du groupe Zentiva s'est élevé à 18 378 millions de couronnes tchèques (735 millions d'euros).

- Le 31 mars 2009, sanofi-aventis a pris le contrôle (100 %) *via* sa filiale sanofi-aventis Mexique de **Laboratorios Kendrick** (Kendrick), l'un des principaux fabricants de médicaments génériques au Mexique. Kendrick a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires d'environ 26 millions d'euros représentant une part de marché estimée à 15% (*IMS MAT Janvier 2009*).
- Le 27 avril 2009, sanofi-aventis a acquis 100% des titres de **Medley** au Brésil, 3<sup>ème</sup> laboratoire pharmaceutique et numéro 1 des génériques dans ce pays, avec un chiffre d'affaires d'environ 153 millions d'euros réalisé en 2008 (dont plus des deux tiers dans les génériques) et une part de marché totale de 5,7% (*IMS MAT Février 2009*). Le prix d'acquisition des titres, sur la base d'une valeur d'entreprise de 500 millions d'euros, s'est élevé à 340 millions d'euros, frais inclus. Cette acquisition fait actuellement l'objet d'un examen par la division de la concurrence du ministère de la justice brésilien (CADE) au titre des éventuelles conséquences de l'opération. Cet examen et les mesures transitoires qui l'accompagnent portent sur une partie limitée de l'activité de Medley.
- Le 27 avril 2009, sanofi-aventis a pris le contrôle (100 %) de la société biopharmaceutique américaine **BiPar Sciences** (BiPar), qui développe de nouvelles thérapies antitumorales sélectives pour le traitement de différents types de cancers. BiPar est leader dans le domaine émergent de la réparation de l'acide désoxyribonucléique (ADN), utilisant les inhibiteurs de l'enzyme poly ADP-ribose polymérase. L'étude pivot de phase III du BSI-201, principal produit de BiPar dans le traitement du cancer du sein métastatique « triple négatif », a démarré en juillet 2009. Le prix d'acquisition dépend de la réalisation, jugée probable, de paiements d'étapes liés au développement du BSI-201 et pourrait s'élever au maximum à 500 millions de dollars US.

## B.2. Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles du 1<sup>er</sup> semestre 2009 s'élèvent à 595 millions d'euros. Elles reflètent les investissements réalisés dans le secteur pharmaceutique pour 389 millions d'euros, principalement dans le domaine industriel (194 millions d'euros) et dans la construction et l'équipement de sites de recherche (152 millions d'euros). Le secteur des Vaccins contribue aux acquisitions d'immobilisations du semestre à hauteur de 206 millions d'euros.

### B.3. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Les immobilisations incorporelles ont varié au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Recherche acquise Aventis	Autre recherche acquise <sup>(1)</sup>	Produits commercialisés Aventis	Produits, marques, autres droits <sup>(1)</sup>	Logiciels et progiciels	Total immobilisations incorporelles
Valeurs brutes au 1er janvier 2009	2 453	557	30 319	1 761	585	35 675
Variations de périmètre	–	628	–	1 031	9	1 668
Acquisitions/augmentations	–	64	–	54	17	135
Cessions/diminutions	–	(35)	–	–	–	(35)
Différences de conversion	(29)	(35)	(297)	47	1	(313)
Transferts	(5)	(1)	5	1	–	–
<b>Valeurs brutes au 30 juin 2009</b>	<b>2 419</b>	<b>1 178</b>	<b>30 027</b>	<b>2 894</b>	<b>612</b>	<b>37 130</b>
Amortissements et dépréciations au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	(1 484)	(46)	(17 399)	(998)	(488)	(20 415)
Dotations aux amortissements	–	(16)	(1 660)	(129)	(24)	(1 829)
Dépréciations nettes	–	(20)	(8)	–	–	(28)
Cessions/diminutions	–	35	–	–	–	35
Différences de conversion	18	1	207	12	(1)	237
<b>Amortissements et dépréciations au 30 juin 2009</b>	<b>(1 466)</b>	<b>(46)</b>	<b>(18 860)</b>	<b>(1 115)</b>	<b>(513)</b>	<b>(22 000)</b>
Valeurs nettes au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	969	511	12 920	763	97	15 260
<b>Valeurs nettes au 30 juin 2009</b>	<b>953</b>	<b>1 132</b>	<b>11 167</b>	<b>1 779</b>	<b>99</b>	<b>15 130</b>

<sup>(1)</sup> A l'exception des montants concernant l'affectation du prix d'acquisition d'Aventis.

L'allocation provisoire du prix lié à l'acquisition de Zentiva a conduit à la reconnaissance d'actifs incorporels pour 908 millions d'euros concernant principalement la valeur des produits commercialisés et la marque Zentiva. L'écart d'acquisition s'établit à 976 millions d'euros.

Concernant Medley, l'allocation provisoire du prix lié à l'acquisition a conduit à la constatation d'actifs incorporels pour 168 millions d'euros. L'écart d'acquisition s'établit à 372 millions d'euros.

Dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition de BiPar, le principal produit en phase de développement BSI-201 a été valorisé à 545 millions d'euros.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles hors logiciels du 1<sup>er</sup> semestre 2009 s'élèvent à 118 millions d'euros.

La variation des écarts d'acquisition s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
<b>Soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>28 188</b>	<b>(25)</b>	<b>28 163</b>
Variations de périmètre	1 443	–	1 443
Cessions/diminutions	(2)	–	(2)
Différences de conversion	(134)	1	(133)
<b>Soldes au 30 juin 2009</b>	<b>29 495</b>	<b>(24)</b>	<b>29 471</b>

## B.4. Dépréciation des actifs corporels et incorporels

Au 30 juin 2009, le résultat des tests de dépréciation réalisés en application de la norme IAS 36, Dépréciation d'actifs, a conduit à enregistrer une dépréciation de 28 millions d'euros concernant les droits de licence de TroVax<sup>®</sup> et le produit Di-Antalvic<sup>®</sup>.

## B.5. Participations dans des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence comprennent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et les joint-ventures. Le Groupe utilise la méthode de la mise en équivalence afin de comptabiliser les joint-ventures conformément à l'option prévue dans la norme IAS 31, Participations dans des co-entreprises.

Les participations concernant les sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	% de participation	30 juin 2009	31 décembre 2008
Sanofi Pasteur MSD	50,0	392	427
Merial	50,0	1 228	1 203
InfraServ Höchst	31,2	91	96
Zentiva <sup>(1)</sup>	24,9	–	332
Entités et sociétés gérées par Bristol-Myers Squibb <sup>(2)</sup>	49,9	220	196
Financière des Laboratoires de Cosmétologie Yves Rocher	39,1	121	119
Autres participations	–	90	86
<b>Total</b>		<b>2 142</b>	<b>2 459</b>

<sup>(1)</sup> Pourcentage au 31 décembre 2008, Zentiva est intégré globalement au 30 juin 2009 (voir note B.1.). La valeur d'équivalence au 31 décembre 2008 tenait compte d'une perte de valeur de 102 millions d'euros constatée en 2007.

<sup>(2)</sup> Dans le cadre des accords avec Bristol-Myers Squibb (BMS) (voir note C.1. des états financiers consolidés au 31 décembre 2008), la part du Groupe dans l'actif net des sociétés détenues majoritairement par BMS est enregistrée en **Participations dans des sociétés mises en équivalence**.

### Transactions avec les sociétés mises en équivalence

Les états financiers incluent certaines transactions commerciales entre le Groupe et des sociétés consolidées par mise en équivalence, qui constituent des parties liées. Les principales transactions se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009 (6 mois)	30 juin 2008 (6 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)
Ventes	225	204	432
Redevances <sup>(1)</sup>	588	469	1 014
Achats	116	145	254

<sup>(1)</sup> Ce poste enregistre essentiellement les transactions avec les sociétés gérées par BMS.

## B.6. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Actifs disponibles à la vente <sup>(1)</sup>	503	491
Engagements de retraite financés d'avance	1	1
Prêts, avances et créances à long terme <sup>(2)</sup>	282	186
Actifs comptabilisés selon l'option juste valeur	67	72
Instruments financiers dérivés	31	71
<b>Total</b>	<b>884</b>	<b>821</b>

<sup>(1)</sup> Dont 14,8 millions de titres représentant 19 % du capital de la société Regeneron Pharmaceuticals, valorisés au cours de bourse du 30 juin 2009 à 188 millions d'euros (contre 195 millions d'euros au 31 décembre 2008).

<sup>(2)</sup> Augmentation principalement liée à la créance d'indemnisation destinée à la couverture de passifs reconnus dans le cadre de l'acquisition Medley.

## B.7. Capitaux propres

### B.7.1. Capital

Le capital s'élève à 2 631 116 430 euros et est constitué de 1 315 558 215 actions de 2 euros.

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés en diminution des capitaux propres du Groupe. En cas de cession, les plus ou moins-values réalisées sur ces titres sont imputées directement en capitaux propres et n'ont pas d'impact sur le résultat net de l'exercice.

Le détail des actions propres détenues par le Groupe se présente comme suit :

	Nombre d'actions (en millions)	%
30 juin 2009	10,0	0,76 %
31 décembre 2008	10,0	0,76 %
30 juin 2008	9,9	0,76 %
1 <sup>er</sup> janvier 2008	37,7	2,76 %

A la suite des levées d'options de souscription d'actions sanofi-aventis, 32 752 actions ont été émises sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009.

### B.7.2. Plan d'attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration réuni en date du 2 mars 2009 a décidé d'octroyer un plan d'actions gratuites de 1 194 064 actions, dont 604 004 actions acquises à l'issue d'une période de service de quatre ans, et 590 060 actions acquises à l'issue d'une période de service de deux ans et par la suite incessibles durant une période de deux ans (parmi lesquelles 65 000 sont également subordonnées à des conditions de performance).

En application d'IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions, sanofi-aventis a estimé la juste valeur de ce plan en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, représentant la juste valeur des services reçus pendant la période.

L'évaluation est effectuée à la date d'octroi. La juste valeur d'une action attribuée correspond au prix de marché de l'action à cette date (41,10 euros), ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits.

La juste valeur du plan d'attribution d'actions gratuites s'élève à 37 millions d'euros.

Cette valeur est enregistrée en charges sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

A ce titre, une charge de 4 millions d'euros a été reconnue au 30 juin 2009.

Le nombre d'actions gratuites en vie au 30 juin 2009 s'élève à 1 187 614.

### B.7.3. Plan d'options de souscription d'actions

Le 2 mars 2009, le conseil d'administration a attribué un plan d'options de souscription d'actions de 7 736 480 options au prix d'exercice de 45,09 euros. La durée d'acquisition des droits est de quatre ans et l'échéance du plan est fixée au 2 mars 2019.

Le Groupe a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ce plan :

- taux de rendement du dividende de 5,72 % ;
- maturité des plans de 6 ans ;
- volatilité de l'action sanofi-aventis calculée sur une base historique de 27,06% ;
- taux d'intérêt sans risque de 2,84%.

Sur ces bases, la juste valeur d'une option s'élève à 4,95 euros.

La juste valeur du plan d'options de souscription accordé en 2009 s'élève à 34 millions d'euros.

Cette valeur est enregistrée en charge sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

A ce titre, une charge de 3 millions d'euros a été reconnue au 30 juin 2009.

Au 30 juin 2009, la charge totale relative aux stock-options s'élève à 62 millions d'euros contre 64 millions d'euros au 30 juin 2008.

Le tableau ci-dessous synthétise les informations concernant les options en circulation et en particulier les options exerçables au 30 juin 2009 :

Fourchette des prix d'exercice par action	En circulation			Exerçables	
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen d'exercice par action (en €)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice par action (en €)
De 1,00 à 10,00 euros par action	43 870	5,69	7,19	43 870	7,19
De 10,00 à 20,00 euros par action	68 394	7,46	14,87	68 394	14,87
De 20,00 à 30,00 euros par action	30 520	8,99	28,38	30 520	28,38
De 30,00 à 40,00 euros par action	334 820	9,75	38,08	334 820	38,08
De 40,00 à 50,00 euros par action	16 506 422	6,36	43,09	8 813 792	41,34
De 50,00 à 60,00 euros par action	11 931 148	3,08	52,48	11 931 148	52,48
De 60,00 à 70,00 euros par action	40 209 788	5,28	66,03	17 542 973	67,92
De 70,00 à 80,00 euros par action	23 311 791	4,44	70,80	23 311 791	70,80
<b>Total</b>	<b>92 436 753</b>			<b>62 077 308</b>	
<i>Dont options d'achat</i>	<i>8 038 940</i>				
<i>Dont options de souscription</i>	<i>84 397 813</i>				

#### B.7.4. Nombre d'actions pris en compte pour le calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action prend en compte les actions en circulation et les options sur actions ayant un effet dilutif.

(en millions)	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
Nombre moyen d'actions en circulation	1 305,5	1 313,7	1 309,3
Ajustement pour options sur actions ayant un effet dilutif	0,7	2,1	1,6
Ajustement pour actions gratuites ayant un effet dilutif	0,3	–	–
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat dilué	1 306,5	1 315,8	1 310,9

Au 30 juin 2009, 83,4 millions d'options sur actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action car ces options n'ont pas d'effet dilutif, contre 76,2 millions d'options sur actions au 31 décembre 2008 et 74,1 millions d'options sur actions au 30 juin 2008.

## B.7.5. Produits et charges constatés directement en capitaux propres

Les produits et charges constatés directement en capitaux propres ont varié de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2009 (6 mois)	30 juin 2008 (6 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>(4 436)</b>	<b>(4 659)</b>	<b>(4 659)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente :			
• Variation de juste valeur	16 <sup>(1)</sup>	(142)	(132)
• Effet d'impôt	(7)	20	33
Couvertures de flux de trésorerie :			
• Variation de juste valeur	(140) <sup>(2)</sup>	4	104
• Effet d'impôt	49	(1)	(37)
Écart de réévaluation <sup>(3)</sup> :			
• Variation de juste valeur	130	-	-
• Effet d'impôt	(24)	-	-
Gains et pertes actuariels :			
• Effet du plafonnement des actifs	-	-	2
• Gains / (pertes) actuariels hors SME (voir note B.10.1.)	(70)	132	(824)
• Gains / (pertes) actuariels sur SME	1	(2)	(7)
• Impôts différés sur gains et pertes actuariels	26	(43)	136
Variation de l'écart de conversion :			
• Écart de conversion lié aux filiales étrangères	(149)	(1 654)	948
• Couverture d'investissement net à l'étranger	(18)	-	-
• Effet d'impôt	6	-	-
<b>Solde à la clôture</b>	<b>(4 616)</b>	<b>(6 345)</b>	<b>(4 436)</b>
Part du Groupe	(4 599)	(6 331)	(4 419)
Part des Minoritaires	(17)	(14)	(17)

<sup>(1)</sup> Dont variation par le compte de résultat : (1) million d'euros.

<sup>(2)</sup> Dont variation par le compte de résultat : (123) millions d'euros en résultat opérationnel et (4) millions d'euros en résultat financier.

<sup>(3)</sup> Ajustement des justes valeurs à la date de prise de contrôle de Zentiva, correspondant à la part détenue avant cette date soit 24,9 % (voir note B.5.).

## B.8. Emprunts, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie

La situation financière du Groupe a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Emprunts à long terme (partie à plus d'un an) au coût amorti	6 983	4 173
Dettes financières à moins d'un an	2 936	1 833
<b>Total dette financière</b>	<b>9 919</b>	<b>6 006</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 214)	(4 226)
<b>Dettes, nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>3 705</b>	<b>1 780</b>

Le ratio d'endettement s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Dettes, nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 705	1 780
Total des capitaux propres	44 784	45 071
<b>Ratio d'endettement</b>	<b>8,3 %</b>	<b>3,9 %</b>

### B.8.1. Valeur de remboursement de la dette

La réconciliation entre la valeur de la dette au bilan et la valeur de remboursement au 30 juin 2009 est détaillée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 30 juin 2009	Coût amorti	Ajustement dette en juste valeur	Valeur de remboursement au 30 juin 2009	Valeur de remboursement au 31 décembre 2008
Emprunts à long terme (partie à plus d'un an)	6 983	17	(38)	6 962	4 123
Dettes financières à moins d'un an	2 936	–	(26)	2 910	1 815
<b>Total dette financière</b>	<b>9 919</b>	<b>17</b>	<b>(64)</b>	<b>9 872</b>	<b>5 938</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 214)	–	–	(6 214)	(4 226)
<b>Dettes, nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>3 705</b>	<b>17</b>	<b>(64)</b>	<b>3 658</b>	<b>1 712</b>

Le détail de l'endettement financier net par nature en valeur de remboursement est le suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	non courant	courant	Total	non courant	courant	Total
Emprunts obligataires	5 217	891	6 108	2 418	488	2 906
Tirages sur facilités de crédit	1 000	3	1 003	1 000	34	1 034
Autres emprunts bancaires	710	683	1 393	670	262	932
Billets de trésorerie	–	707	707	–	717	717
Location-financement	21	4	25	21	4	25
Autres emprunts	14	266	280	14	11	25
Banques créditrices	–	356	356	–	299	299
<b>Total dette financière</b>	<b>6 962</b>	<b>2 910</b>	<b>9 872</b>	<b>4 123</b>	<b>1 815</b>	<b>5 938</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	(6 214)	(6 214)	–	(4 226)	(4 226)
<b>Dettes, nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>6 962</b>	<b>(3 304)</b>	<b>3 658</b>	<b>4 123</b>	<b>(2 411)</b>	<b>1 712</b>

Le montant des lignes de crédit confirmées, non tirées et non adossées aux tirages de billets de trésorerie et de *Commercial Paper US* s'élève au 30 juin 2009 à 10,6 milliards d'euros contre 10,8 milliards d'euros au 31 décembre 2008.

#### Principales opérations de financement et de désendettement du semestre

Les opérations de refinancement intervenues au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 sont les suivantes :

- émission obligataire à taux fixe (coupon annuel de 3,5 %), d'un montant de 1,5 milliard d'euros à échéance du 17 mai 2013 ;
- émission obligataire à taux fixe (coupon annuel de 4,5 %), d'un montant de 1,5 milliard d'euros à échéance du 18 mai 2016 ;
- émission obligataire à taux fixe (coupon annuel de 3,25 %) d'un montant de 250 millions de francs suisses, fongible dans l'émission obligataire de 275 millions de francs suisses à échéance décembre 2012, ainsi portée à 525 millions de francs suisses (soit 344 millions d'euros).

De plus l'augmentation de la dette nette, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2009, est liée à l'intégration des comptes consolidés des sociétés acquises notamment Zentiva.

Les financements en place au 30 juin 2009 au niveau de la holding (sanofi-aventis) qui centralise l'essentiel des opérations de financement du Groupe, ne sont pas subordonnés au respect de ratios financiers et ne comportent ni clauses d'indexation des marges ni commissions en fonction du rating.

## B.8.2. Valeur de marché de la dette financière

La valeur de marché de la dette financière, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, hors instruments dérivés, s'établit au 30 juin 2009 à 3 754 millions d'euros (contre 1 779 millions d'euros au 31 décembre 2008) pour une valeur de remboursement de 3 658 millions d'euros (contre 1 712 millions d'euros au 31 décembre 2008).

## B.9. Instruments financiers dérivés

### B.9.1. Instruments dérivés de change dédiés à la gestion de l'exposition opérationnelle

Le tableau ci-dessous fournit un état des en-cours d'instruments de couverture de change opérationnelle en portefeuille au 30 juin 2009, dont le notionnel est converti en euros sur la base du taux de clôture.

Au 30 juin 2009	Dont dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie					Dont dérivés non qualifiés comptablement de couverture	
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur	Dont enregistrée en capitaux propres	Montant notionnel	Juste valeur
(en millions d'euros)							
<b>Contrats forward vendeurs</b>	<b>2 044</b>	<b>52</b>	<b>473</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1 571</b>	<b>48</b>
• dont USD	1 419	52	355	4	3	1 064	49
• dont JPY	161	2	81	–	–	80	2
<b>Contrats forward acheteurs</b>	<b>281</b>	<b>1</b>	<b>94</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>187</b>	<b>1</b>
• dont USD	94	–	94	–	–	–	–
• dont HUF	93	4	–	–	–	93	4
<b>Achats de puts</b>	<b>468</b>	<b>23</b>	<b>53</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>415</b>	<b>20</b>
• dont USD	336	18	53	3	5	283	15
<b>Ventes de calls</b>	<b>833</b>	<b>19</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>833</b>	<b>19</b>
• dont USD	593	14	–	–	–	593	14
<b>Vente de puts</b>	<b>71</b>	<b>(10)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>71</b>	<b>(10)</b>
• dont USD	71	(10)	–	–	–	71	(10)
<b>Achats de calls</b>	<b>141</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>141</b>	<b>–</b>
• dont USD	141	–	–	–	–	141	–
<b>Total</b>	<b>3 838</b>	<b>85</b>	<b>620</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>3 218</b>	<b>78</b>

Au 30 juin 2009, les échéances de ces instruments ne dépassent pas le 31 décembre 2009.

Ces positions couvrent :

- les flux significatifs en devises étrangères intervenant après la date de clôture du bilan, liés à des transactions effectuées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2009 et comptabilisées au bilan du Groupe au 30 juin 2009. Les profits et pertes sur les instruments de couverture (termes fermes ou options sur devises) ont été et seront calculés et reconnus parallèlement à la reconnaissance de profits et pertes sur les éléments couverts ;
- les flux anticipés en devises étrangères au titre des opérations commerciales du second semestre 2009. Pour ce qui concerne le dollar US, ce portefeuille (termes fermes et stratégies optionnelles) couvrirait environ 20 % des flux nets anticipés sur cette devise au cours du deuxième semestre 2009, sous réserve de non atteinte des niveaux de désactivation (1,62 dollar US par euro) des stratégies optionnelles à barrière dans la monnaie au 30 juin 2009.

## B.9.2. Instruments dérivés de change et de taux dédiés à la gestion de l'exposition financière

Certaines opérations de financement du Groupe, telles que l'émission de *Commercial Paper* aux États-Unis et la centralisation des excédents et besoins de financements des filiales étrangères hors zone euro, exposent certaines entités, en particulier la société sanofi-aventis, à un risque de change financier (variation de valeur de créances ou de dettes financières libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité prêteuse ou emprunteuse).

Ce risque de change net par devise et par entité est couvert par des instruments financiers fermes (swaps de change le plus souvent) qui s'établissent ainsi au 30 juin 2009 :

Au 30 juin 2009 (en millions d'euros)	Montant Notionnel	Juste Valeur	Echéances
<b>Contrats forward acheteurs</b>	<b>8 472</b>	<b>(466)</b>	
•dont USD <sup>(1)</sup>	7 288	(460)	2009
•dont GBP	296	1	2009
•dont CHF	205	(2)	2009
<b>Contrats forward vendeurs</b>	<b>2 155</b>	<b>9</b>	
•dont USD	976	6	2009
•dont JPY	853	5	2009
•dont HUF	115	2	2009
<b>Total</b>	<b>10 627</b>	<b>(457)</b>	

<sup>(1)</sup> Dont 6 333 millions d'euros correspondant à la couverture de dépôts intragroupe en dollars US auprès de la maison mère et 248 millions d'euros d'achats à terme contre BRL correspondant à la couverture d'un emprunt local de 350 millions de dollars US.

Pour limiter ses risques et optimiser le coût de son endettement à court et moyen terme, le Groupe utilise des instruments dérivés modifiant la structure de sa dette. Les plus significatifs de ces instruments s'établissent ainsi au 30 juin 2009 :

(en millions d'euros)	Montants notionnels par échéance au 30 juin 2009						Juste valeur	Dont dérivés qualifiés de couverture de juste valeur		Dont dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie		
	2009	2010	2012	2013	2015	Total		Notionnels	Juste Valeur	Notionnels	Juste Valeur	Dont enregistrée en capitaux propres
Swap de taux, payeur € 3,69 % / receveur € variable <sup>(1)</sup>	-	1 000	-	-	-	1 000	(29)	-	-	1 000	(29)	(25)
<b>Cross Currency Swaps</b>												
- payeur € variable <sup>(1)</sup> / receveur GBP 5,50 %	-	299	-	-	-	299	(54)	299	(54)	-	-	-
- payeur € variable <sup>(1)</sup> / receveur JPY 0,22 %	116	-	-	-	-	116	25	116	25	-	-	-
- payeur € variable <sup>(1)</sup> / receveur JPY variable <sup>(2)</sup>	-	-	-	92	-	92	19	-	-	-	-	-
- payeur € variable <sup>(3)</sup> / receveur CHF 2,75 %	-	122	-	-	-	122	11	122	11	-	-	-
- payeur € variable <sup>(1)</sup> / receveur CHF 3,26 %	-	-	167	-	-	167	1	167	1	-	-	-
- payeur € 4,89 % / receveur CHF 3,26 %	-	-	180	-	-	180	(4)	-	-	180	(4)	(2)
- payeur € 4,87 % / receveur CHF 3,38 %	-	-	-	-	244	244	11	-	-	244	11	(5)
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>1 421</b>	<b>347</b>	<b>92</b>	<b>244</b>	<b>2 220</b>	<b>(20)</b>	<b>704</b>	<b>(17)</b>	<b>1 424</b>	<b>(22)</b>	<b>(32)</b>

<sup>(1)</sup> Variable : Taux de référence = Euribor 3M

<sup>(2)</sup> Variable : Taux de référence = Libor JPY 3M

<sup>(3)</sup> Variable : Taux de référence = Euribor 6M

## B.10. Provisions et autres passifs non courants

(en millions d'euros)	Provisions pour retraites & autres avantages à long terme	Provisions pour restructurations	Autres provisions	Autres passifs non courants	Total
<b>Soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>4 068</b>	<b>366</b>	<b>3 084</b>	<b>212</b>	<b>7 730</b>
Variations de périmètre	9	–	220	9	<b>238</b>
Augmentations de provisions et passifs	216	644 <sup>(3)</sup>	257	76	<b>1 193</b>
Reprises de provisions utilisées	(309)	(13)	(48)	–	<b>(370)</b>
Reprises de provisions non utilisées	(8)	–	(73) <sup>(4)</sup>	–	<b>(81)</b>
Transferts <sup>(1)</sup>	–	(80)	(35)	(81)	<b>(196)</b>
Effet de désactualisation	–	2	18	–	<b>20</b>
Différences de conversion	41	–	5	(4)	<b>42</b>
Gains et pertes latents	–	–	–	12	<b>12</b>
Écarts actuariels régimes à prestations définies <sup>(2)</sup>	70	–	–	–	<b>70</b>
<b>Soldes au 30 juin 2009</b>	<b>4 087</b>	<b>919</b>	<b>3 428</b>	<b>224</b>	<b>8 658</b>

<sup>(1)</sup> Ce flux comprend notamment des transferts courants / non courants.

<sup>(2)</sup> Voir note B.10.1.

<sup>(3)</sup> Voir note B.14.

<sup>(4)</sup> Ces reprises résultent de règlements de contentieux ayant abouti à des résultats plus favorables que ceux qui avaient été anticipés initialement.

### B.10.1. Provisions pour retraites et autres avantages à long terme

Le Groupe applique l'option de l'amendement à IAS 19, permettant de comptabiliser les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan avec une contrepartie en capitaux propres, ce qui le conduit à chaque clôture à revoir notamment l'évolution des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs de couverture.

La sensibilité des engagements de retraites et autres avantages à long terme et les hypothèses utilisées au 31 décembre 2008 sont données dans la note D.18.1 des états financiers au 31 décembre 2008.

Au 30 juin 2009, les principales hypothèses utilisées pour la zone Euro, les États-Unis et le Royaume-Uni ont été revues pour tenir compte de leur évolution sur le semestre.

Les écarts actuariels relatifs aux retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés en contrepartie des capitaux propres (montant avant impôt) s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2009 (6 mois)	30 juin 2008 (6 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)
Gains / (pertes) actuariels sur actifs de couverture	67	(507)	(1 360)
Gains / (pertes) actuariels sur engagements	(137)	639	536
Diminution / (Augmentation) des provisions	(70)	132	(824)

## B.11. Impôts différés nets

Les impôts différés nets s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008
Impôts différés sur :		
• Retraitements de consolidation sur marges en stocks	866	845
• Provisions pour retraites et autres avantages sociaux	1 091	1 070
• Revalorisation des immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	(4 640)	(4 805)
• Comptabilisation à la juste valeur des immobilisations corporelles	(70)	(65)
• Coûts fiscaux de distribution de réserves	(679)	(769)
• Stock-options	2	6
• Déficits fiscaux reportables	103	171
• Autres provisions non fiscalisées et divers	828	799
<b>Total des impôts différés passifs nets</b>	<b>(2 499)</b>	<b>(2 748)</b>

<sup>(1)</sup> Principalement lié à l'acquisition d'Aventis en 2004.

## B.12. Engagements

Les accords de collaboration majeurs de l'activité pharmaceutique conclus au cours du semestre sont les suivants :

Le 14 mai 2009, sanofi-aventis et Kyowa Hakko Kirin Co., Ltd. ont annoncé la signature d'un accord de collaboration et de licence en vertu duquel sanofi-aventis acquiert les droits mondiaux sur l'anticorps monoclonal humain anti-LIGHT. Cet anticorps anti-LIGHT est actuellement en phase préclinique de développement et devrait être le premier de sa catégorie pour le traitement de la rectocolite hémorragique et de la maladie de Crohn. Selon les termes de cet accord, sanofi-aventis détiendra les droits exclusifs pour développer ce produit à l'échelle mondiale, exception faite du Japon et des pays asiatiques où les deux parties assureront conjointement son développement. De plus, chacune des parties a une option de co-promotion du produit dans le territoire de l'autre partie. La société Kyowa Hakko Kirin recevra un versement initial ainsi que des paiements d'étapes dont le montant total pourrait atteindre 315 millions de dollars US. De plus Kyowa Hakko Kirin recevra des royalties ainsi que des paiements d'étapes liés aux performances commerciales.

Le 28 mai 2009, sanofi-aventis et Exelixis, Inc. ont annoncé la signature d'un accord de licence mondiale pour XL147 et XL765, ainsi qu'une collaboration exclusive de recherche pour la découverte d'inhibiteurs de la Phosphoinositide 3-Kinase (PI3K) dans le traitement des tumeurs malignes. Selon les termes des accords, sanofi-aventis versera à Exelixis un paiement initial, ainsi que des paiements d'étapes de développement et réglementaires qui pourraient atteindre, en totalité, plus d'un milliard de dollars US pour l'ensemble des programmes existants et à venir, couverts par ces deux accords. En outre, Exelixis percevra des redevances sur le chiffre d'affaires des produits commercialisés ainsi que des paiements d'étapes liés aux performances commerciales de ces produits.

En juin 2009 sanofi-aventis a annoncé son intention de donner, dans la limite de 10 % de la production, 100 millions de doses de vaccin contre la grippe à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour contribuer à répondre à la pandémie dans les pays en développement. Cette donation vise à répondre à la pandémie de grippe 2009 due à l'émergence de la nouvelle souche grippale A(H1N1) et inclut un précédent engagement de la société, pris en 2008 dans le contexte de la menace pandémique à A(H5N1).

## B.13. Litiges et arbitrages

Sanofi-aventis, ses filiales et les autres sociétés du Groupe peuvent être impliquées dans des contentieux, des arbitrages ou d'autres procédures légales. Ces procédures sont généralement liées à des litiges en responsabilité produits, des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle (notamment les actions intentées par des fabricants de produits génériques cherchant à limiter la protection conférée par les brevets de sanofi-aventis sur ses produits), des litiges relatifs aux pratiques et au droit commercial et des demandes au titre de garanties de passif relatives à des cessions d'activités.

Les contentieux listés ci-dessous sont ceux ayant le plus significativement évolué depuis la publication des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2008.

### a) Produits

- *Litiges relatifs au vaccin contre l'hépatite B de sanofi pasteur*

Le 9 juillet 2009, la Cour de cassation a rejeté un pourvoi de Sanofi Pasteur MSD SNC contre un arrêt de la Cour d'appel de Lyon la condamnant à indemniser à hauteur d'environ 120 000 euros le préjudice que constitue la sclérose en plaques survenue chez une femme quelques temps après sa vaccination contre le virus de l'hépatite B.

- *Litige relatif au Thimerosal de Sanofi Pasteur Inc.*

Le 12 février 2009, la *U.S. Court of Federal Claims* a rendu des décisions dans les trois premières affaires test qui avaient fait l'objet d'une audience en 2007. Dans chaque cas, la Cour a considéré que les demandeurs n'étaient pas parvenus à démontrer que le dommage qu'ils alléguaient, avait été causé par les vaccins contenant du thimerosal et le vaccin ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole). De ce fait, aucune indemnisation ne leur a été consentie au titre du *National Vaccine Injury Compensation Program* (VICP). Les demandeurs ont engagé un recours contre ces décisions devant la *Claims Court*. Ils pourront par la suite interjeter appel devant la *U.S. Court of Appeals for the Federal Circuit*.

- *Autres litiges relatifs aux produits sanguins*

En 2009, le Groupe et d'autres défendeurs ont commencé à négocier un accord transactionnel avec les demandeurs aux États-Unis. Le montant qui devra leur être payé par le Groupe, si l'accord est finalisé, sera intégralement couvert par les provisions existantes.

- *Litige relatif au Plavix®*

Les procédures introduites devant le Tribunal Fédéral pour le District du New Jersey (*U.S. District Court of New Jersey*) avaient été suspendues dans l'attente de la décision de la Cour Suprême (*U.S. Supreme Court*) dans le cadre de l'affaire Wyeth contre Levine. A la suite de cette décision rendue en mars 2009, 23 demandes modifiées ont été déposées, relançant ainsi les procédures engagées. Le *tolling agreement* conclu par les parties avec un certain nombre de plaignants potentiels reste en vigueur. Le défendeur a introduit une requête à fin de non-recevoir concernant une partie des demandes.

### b) Brevets

- *Litige relatif au brevet Actonel®*

En mai 2009, la Cour d'Appel Fédérale (*U.S. Court of Appeals for the Federal Circuit*) a rendu une décision en faveur de Procter & Gamble et a confirmé la validité du brevet '122.

En mars 2009, les sociétés Procter & Gamble et Roche ont introduit une action devant le Tribunal Fédéral pour le District du Delaware (*U.S. District Court of Delaware*) suite à la demande d'autorisation de mise sur le marché d'Apotex portant sur une version générique des comprimés Actonel 150 mg.

- *Litige relatif au Lovenox®*

*États-Unis* : Le 27 avril 2009, la Cour Suprême (*U.S. Supreme Court*) a rejeté le recours (*writ of certiorari*) formulé par sanofi-aventis à la suite d'une décision d'un tribunal (confirmé en appel en mai 2008) jugeant le brevet de sanofi-aventis inopposable. Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, le Tribunal Fédéral pour le District Central de Californie (*U.S. District Court for the Central District of California*) a rejeté les demandes relatives au prétendu comportement anticoncurrentiel de sanofi-aventis introduites par Amphastar dans le litige portant sur le brevet Lovenox®.

*Europe* : Le 2 avril 2009, la Cour Fédérale allemande des brevets a fait droit aux procédures d'oppositions introduites par les sociétés Hexal, Ratiopharm, Chemi et Opocrin demandant la révocation du brevet allemand DE 41 21 115 qui couvre le principe actif de Clexane®. Sanofi-aventis n'a pas connaissance d'une quelconque demande de commercialisation sur le marché allemand d'un produit similaire à l'enoxaparine.

- *Litige relatif au brevet Ramipril®*

Le 29 juin 2009, la Cour Fédérale du Canada (*Federal Court of Canada*) a décidé, dans le cadre de l'action en contrefaçon dirigée contre Apotex et Novopharm, que le brevet était invalide.

- *Litige relatif au brevet Eloxatine®*

Au mois de juin 2009, le Tribunal Fédéral pour le District du New Jersey (*U.S. District Court for the District of New Jersey*) a rendu un *summary judgment* en faveur de certains fabricants de génériques. Le Tribunal a retenu que les versions génériques d'oxaliplatine qui seraient mises sur le marché par les concurrents du Groupe ne porteraient pas atteinte au brevet '874. Le 30 juin 2009, le Tribunal a formellement entériné cette décision. Sanofi-aventis a fait appel de cette décision. En juillet 2009, la Cour d'appel a décidé de suspendre provisoirement le jugement du Tribunal Fédéral. La Cour a débouté les défendeurs d'une requête en urgence par laquelle ils demandaient à la Cour de clarifier si elle entendait que la suspension empêche la FDA d'accorder une autorisation de mise sur le marché aux défendeurs ou empêche ceux-ci de commercialiser leurs versions d'oxaliplatine pendant la durée de l'appel. A ce jour, la FDA n'a pas octroyé d'autorisation de mise sur le marché à un fabricant de génériques.

- *Litige relatif au brevet SoloSTAR®*

Le 11 février 2009, le bureau allemand des brevets a annulé à la demande de sanofi-aventis le modèle d'utilité DE 200 23 819 de Novo Nordisk. Le même modèle avait déjà fait l'objet d'une action en contrefaçon intentée par Novo Nordisk concernant le stylo jetable à insuline SoloSTAR®. Cette action avait été rejetée le 20 mai 2008 par la Cour de Mannheim.

### c) Enquêtes gouvernementales, concurrence et réglementation

- *Enquêtes gouvernementales — Pratiques de commercialisation et de prix*

**Marques propres.** Au mois de mai 2009, sanofi-aventis U.S. a conclu un accord avec le Gouvernement Fédéral (*U.S. Department of Justice*) et le Procureur Fédéral du District de Massachussets (*U.S. Attorney's Office for the District of Massachusetts*) afin de mettre fin à une enquête portant sur le meilleur prix (*best price*) pratiqué dans le programme Medicaid et impliquant Aventis Pharmaceuticals Inc. (API), prédécesseur de sanofi-aventis. L'accord met un terme à une investigation qui visait à déterminer si les ventes de certains produits par API à un organisme gestionnaire de santé, pour revente sous marque propre, auraient dû être incluses dans les méthodes de calcul de meilleur prix (*best price*) qui étaient utilisées pour fixer les remboursements Medicaid. L'accord entraîne un paiement de 95,5 millions de dollars US (plus les intérêts) incluant le paiement de près de 55,5 millions de dollars US au titre des demandes fédérales et l'établissement d'un fonds d'« opt-in » d'un montant de près de 40 millions de dollars US pour les Etats souhaitant mettre un terme aux actions engagées sur les mêmes fondements. Le montant total de l'accord était intégralement couvert par les provisions existantes.

- *Actions de personnes privées – Pratiques de commercialisation et de prix*

**Moyenne des prix de ventes grossistes (AWP). Poursuites intentées par des organismes publics.** En mai 2009, sanofi-aventis U.S. a conclu un groupe d'accords transactionnels (avec 6 autres entreprises pharmaceutiques) en vue de mettre un terme au litige opposant l'Etat d'Alabama aux sociétés Aventis Pharmaceuticals Inc. et Sanofi-Synthelabo, Inc., sociétés prédécesseurs de sanofi-aventis. Ce litige portait sur la prétendue surfacturation de certains produits pharmaceutiques pour déterminer la moyenne des prix de vente aux grossistes. L'accord transactionnel fait suite à une action intentée par le Bureau du Procureur Fédéral (*Office of the Attorney General*) avant la création de sanofi-aventis et concerne toutes les actions engagées contre sanofi-aventis, ses sociétés prédécesseurs, ses filiales ainsi que toutes les sociétés affiliées au Groupe en lien avec le programme Medicaid. L'accord prévoit un paiement par les sociétés impliquées (dont la répartition est confidentielle), y compris sanofi-aventis, d'un montant global de 89 millions de dollars US.

**Poursuite sur le fondement du § 340 B.** L'action fondée sur le § 340 B, pendante devant un Tribunal Fédéral de Californie oppose les comtés de Santa Clara et de Santa Cruz à la société Aventis Pharmaceuticals Inc. et à 14 autres entreprises pharmaceutiques. Les demandeurs allèguent que les défendeurs auraient surfacturé les entités du service public pour leurs produits pharmaceutiques en violation des accords tarifaires liant les défendeurs au Secrétariat à la Santé et aux Services Sociaux (*Secretary of Health and Human Services*). En mai 2009, le Tribunal a rejeté la demande des requérants cherchant à se faire certifier comme les représentants d'une action collective.

#### **d) Autres litiges et arbitrages**

- *Action collective Zimulti<sup>®</sup> (rimonabant)*

En mars 2009, se sont tenues des audiences devant le Tribunal Fédéral pour le District Sud de New York (*U.S. District Court for the Southern District of New York*) concernant la demande d'irrecevabilité de l'action collective intentée contre sanofi-aventis. Les demandeurs prétendent représenter un ensemble de personnes victimes de déclarations inexactes et trompeuses faites par ou au nom de sanofi-aventis concernant le médicament candidat Zimulti<sup>®</sup> (rimonabant) avant le rejet de sa demande d'approbation par la FDA en 2007.

## B.14. Coûts de restructuration

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, les coûts de restructuration correspondent principalement aux mesures annoncées en juin 2009 par le Groupe pour transformer en France la Recherche & Développement dans le but d'accroître l'innovation et pour adapter les fonctions centrales du Groupe dans un but de simplification de l'organisation. Ces coûts concernent essentiellement des charges liées au personnel, relatives aux indemnités de départ en préretraite et aux indemnités de rupture anticipée de contrats dans le cadre des plans de départs volontaires annoncés.

Dans une moindre mesure, ils correspondent à la poursuite des mesures prises par le Groupe en France pour ajuster ses forces commerciales et à la poursuite de l'adaptation de l'outil industriel en France.

## B.15. Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009 (6 mois)	30 juin 2008 (6 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)
Coût de la dette financière <sup>(1)</sup>	(145)	(148)	(315)
Intérêts reçus	58	60	132
<b>Coût de la dette financière nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(87)</b>	<b>(88)</b>	<b>(183)</b>
Gains/(pertes) de change (hors activités opérationnelles)	(24)	10	(74)
Effet de désactualisation <sup>(2)</sup>	(20)	(18)	(37)
Plus et moins values sur cessions d'actifs financiers	–	38	41
Dépréciation nette des actifs financiers	–	(5)	(8)
Autres	17	13	29
<b>Résultat financier</b>	<b>(114)</b>	<b>(50)</b>	<b>(232)</b>
dont Charges financières	(151)	(160)	(335)
dont Produits financiers	37	110	103

<sup>(1)</sup> Dont résultat sur instruments dérivés de taux en couverture de la dette financière : (1) million d'euros au 30 juin 2009, 2 millions d'euros au 30 juin 2008 et (2) millions d'euros au 31 décembre 2008.

<sup>(2)</sup> Essentiellement sur provisions pour environnement.

## B.16. Charges d'impôts

L'écart entre le taux effectif d'imposition sur le résultat courant et le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	30 juin 2009 (6 mois) <sup>(1)</sup>	30 juin 2008 (6 mois) <sup>(1)</sup>	31 décembre 2008 (12 mois)
Taux de l'impôt en vigueur en France	34	34	34
Effet de la taxation à taux réduit des redevances en France	(8)	(8)	(12)
Effet d'impôt supporté par BMS sur le territoire géré par sanofi-aventis	(3)	(3)	(4)
Autres	2	3	(2)
<b>Taux effectif d'imposition sur le résultat</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>16</b>

<sup>(1)</sup> Taux calculé sur la base de l'estimation du taux effectif d'impôt annuel (voir note A.2.).

## B.17. Information sectorielle

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Directeur Général, principal décideur opérationnel du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. Les données chiffrées publiées et issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS appliqué par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les secteurs d'activité du Groupe ont été revus en 2009 et se décomposent en une activité Pharmacie et une activité Vaccins humains (Vaccins). Les autres secteurs identifiés sont regroupés dans une activité « Autres ». Ces activités sont issues de l'organisation interne et s'appuient sur les secteurs opérationnels retenus par le Groupe pour le suivi des performances et l'allocation des ressources.

Le secteur Pharmacie regroupe les activités de recherche, développement, production et commercialisation de médicaments. Le portefeuille pharmaceutique de sanofi-aventis inclut des produits majeurs issus des six grands domaines thérapeutiques du Groupe ainsi qu'une large gamme de médicaments de prescription, de médicaments en vente libre (Over The Counter, OTC) et de médicaments génériques. Ce secteur intègre également toutes les entreprises associées et les joint-ventures dont l'activité est liée à la pharmacie, en particulier les entités détenues majoritairement par BMS.

Le secteur Vaccins humains est une activité entièrement dédiée aux vaccins qui intègre la recherche, le développement, la production et la commercialisation de ses produits. Ce secteur inclut la joint-venture Sanofi Pasteur MSD.

Le secteur « Autres » regroupe l'ensemble des secteurs non reportables selon les dispositions d'IFRS 8. Ce secteur inclut en particulier la participation de sanofi-aventis dans le Groupe Yves Rocher, l'activité santé animale (Merial), ainsi que les impacts liés à des engagements conservés relatifs à des activités cédées.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

### *Résultats sectoriels*

Le résultat sectoriel du Groupe sanofi-aventis est le « Résultat opérationnel des activités ». Ce résultat sectoriel, retenu pour l'application d'IFRS 8, est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer les performances des opérationnels et allouer les ressources.

Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au « Résultat opérationnel avant restructurations, dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, résultat de cessions, litiges » tel que défini en note B.20. aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, modifié des éléments suivants:

- extourne des amortissements des incorporels,
- ajout de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et de la part des minoritaires,
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (résultant principalement de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence).

Les résultats sectoriels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

30 juin 2009 (6 mois)				
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 206</b>	<b>1 339</b>	–	<b>14 545</b>
Autres revenus	688	15	–	<b>703</b>
Coût des ventes	(3 104)	(496)	–	<b>(3 600)</b>
Frais de recherche et de développement	(2 039)	(221)	–	<b>(2 260)</b>
Frais commerciaux et généraux	(3 351)	(275)	(1)	<b>(3 627)</b>
Autres produits et charges opérationnels	183	(2)	99	<b>280</b>
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	389	14	136	<b>539</b>
Résultat net part des minoritaires	(232)	–	–	<b>(232)</b>
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>5 740</b>	<b>374</b>	<b>234</b>	<b>6 348</b>
Produits et charges financiers				<b>(114)</b>
Charges d'impôts				<b>(1 718)</b>
<b>Résultat net des activités</b>				<b>4 516</b>

30 juin 2008 (6 mois)				
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12 421</b>	<b>1 205</b>	–	<b>13 626</b>
Autres revenus	552	18	–	<b>570</b>
Coût des ventes	(3 152)	(463)	–	<b>(3 615)</b>
Frais de recherche et de développement	(1 993)	(187)	–	<b>(2 180)</b>
Frais commerciaux et généraux	(3 334)	(243)	5	<b>(3 572)</b>
Autres produits et charges opérationnels	126	(1)	53	<b>178</b>
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	321	5	125	<b>451</b>
Résultat net part des minoritaires	(220)	–	–	<b>(220)</b>
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>4 721</b>	<b>334</b>	<b>183</b>	<b>5 238</b>
Produits et charges financiers				<b>(88)</b>
Charges d'impôts				<b>(1 456)</b>
<b>Résultat net des activités</b>				<b>3 694</b>

31 décembre 2008 (12 mois)				
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>24 707</b>	<b>2 861</b>	–	<b>27 568</b>
Autres revenus	1 208	41	–	<b>1 249</b>
Coût des ventes	(6 231)	(1 104)	–	<b>(7 335)</b>
Frais de recherche et de développement	(4 150)	(425)	–	<b>(4 575)</b>
Frais commerciaux et généraux	(6 662)	(520)	14	<b>(7 168)</b>
Autres produits et charges opérationnels	297	1	(95)	<b>203</b>
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	671	28	191	<b>890</b>
Résultat net part des minoritaires	(441)	–	–	<b>(441)</b>
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>9 399</b>	<b>882</b>	<b>110</b>	<b>10 391</b>
Produits et charges financiers				<b>(270)</b>
Charges d'impôts				<b>(2 807)</b>
<b>Résultat net des activités</b>				<b>7 314</b>

Le « Résultat net des activités » est déterminé à partir du « Résultat opérationnel des activités » auquel s'ajoutent les charges et produits financiers ainsi que les charges d'impôts correspondantes.

Le « Résultat net des activités » correspond au « Résultat net consolidé – Part du Groupe » avant amortissement et dépréciation des incorporels, autres impacts résultant des conséquences des acquisitions, restructurations majeures, plus ou moins values majeures de cessions d'immobilisation et coûts ou provisions sur litiges majeurs.

Les éléments qui permettent de passer du « Résultat net des activités » au « Résultat net consolidé – part du Groupe » sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2009 (6 mois)	30 juin 2008 (6 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)
<b>Résultat net des activités</b>	<b>4 516</b>	<b>3 694</b>	<b>7 314</b>
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks <sup>(2)</sup>	(19)	–	(2)
Amortissement des incorporels	(1 805)	(1 709)	(3 483)
Dépréciation des immobilisations incorporelles	(28)	(126)	(1 554)
Coûts de restructuration	(907)	(207)	(585)
Autres éléments <sup>(1)</sup>	–	38	335
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus	923	685	1 904
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence <sup>(3)</sup>	(43)	(40)	(78)
<b>Résultat net consolidé – Part du Groupe</b>	<b>2 637</b>	<b>2 335</b>	<b>3 851</b>

<sup>(1)</sup> Les autres éléments se décomposent ainsi :

Plus-value de cession sur la vente des titres Millennium	–	38	38
Reprise de provisions sur litiges majeurs	–	–	76
Provisions / résolutions de litiges fiscaux	–	–	221

<sup>(2)</sup> Charges résultant des conséquences d'acquisitions sur les stocks : écoulement des stocks réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

<sup>(3)</sup> Charges résultant des conséquences d'acquisitions sur des sociétés mises en équivalence : écoulement des stocks acquis amortissement et dépréciation des immobilisations incorporelles ainsi que la dépréciation des écarts d'acquisition.

### Autres informations sectorielles

La valeur comptable de la participation dans les entreprises associées et co-entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que les montants des acquisitions des actifs corporels et incorporels sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Les sociétés mises en équivalence affectées au secteur Pharmacie sont essentiellement des entités détenues majoritairement par BMS (cf. note C.1. aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008), Handock, Infraserv et Zentiva (pour l'exercice 2008). Le secteur Vaccins comprend principalement la société Sanofi Pasteur MSD. Les sociétés mises en équivalence affectées au secteur « Autres » sont Merial et Yves Rocher.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux acquisitions d'immobilisations payées au cours de la période et hors contrat de location-financement.

30 juin 2009				
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
Participation dans les sociétés mises en équivalence	397	396	1 349	2 142
Acquisition d'actifs corporels	478	221	–	699
Acquisition d'actifs incorporels	119	6	–	125

30 juin 2008				
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
Participation dans les sociétés mises en équivalence	713 <sup>(1)</sup>	443	1 285	2 441
Acquisition d'actifs corporels	426	172	–	598
Acquisition d'actifs incorporels	186	12	–	198

<sup>(1)</sup> Y compris Zentiva à cette date.

31 décembre 2008				
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
Participation dans les sociétés mises en équivalence	706 <sup>(1)</sup>	431	1 322	2 459
Acquisition d'actifs corporels	967	375	–	1 342
Acquisition d'actifs incorporels	225	39	–	264

<sup>(1)</sup> Y compris Zentiva à cette date.

## Information par zone géographique

L'information par zone géographique présentée dans le tableau ci-dessous est établie sur la base de l'implantation géographique des clients pour le chiffre d'affaires.

Les actifs non courants présentés sont, conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagement de retraite.

30 juin 2009				
(en millions d'euros)	Total	Europe	États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires	14 545	6 027 <sup>(1)</sup>	4 733	3 785
Actifs non courants :				
- actifs corporels	7 559	5 660	1 051	848
- actifs incorporels	15 130	4 925	6 923	3 282
- écarts d'acquisition	29 471	13 386	11 033	5 052

<sup>(1)</sup> dont France : 1 655 millions d'euros.

30 juin 2008				
(en millions d'euros)	Total	Europe	États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires	13 626	6 132 <sup>(1)</sup>	4 149	3 345
Actifs non courants :				
- actifs corporels	6 548	5 008	840	700
- actifs incorporels	16 832	5 684	7 425	3 723
- écarts d'acquisition	26 439	12 430	9 686	4 323

<sup>(1)</sup> dont France : 1 780 millions d'euros.

31 décembre 2008				
(en millions d'euros)	Total	Europe	États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires	27 568	12 096 <sup>(1)</sup>	8 609	6 863
Actifs non courants :				
- actifs corporels	6 961	5 174	1 042	745
- actifs incorporels	15 260	4 573	7 225	3 462
- écarts d'acquisition	28 163	12 414	11 190	4 559

<sup>(1)</sup> dont France : 3 447 millions d'euros.

Comme décrit dans la note D.5. aux états financiers consolidés annuels, la France n'est pas une UGT, ainsi les informations concernant les actifs non courants sont données pour l'Europe.

## Chiffre d'Affaires par produit

Le chiffre d'affaires de sanofi-aventis est constitué du chiffre d'affaires du secteur Pharmacie et du secteur Vaccins. Pour l'activité Pharmacie, le chiffre d'affaires des sept produits majeurs et des principaux autres produits est détaillé dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2009 (6 mois)	30 juin 2008 (6 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)
Lovenox®	1 542	1 354	2 738
Lantus®	1 539	1 133	2 450
Plavix®	1 389	1 323	2 609
Taxotere®	1 118	987	2 033
Eloxatine®	697	666	1 345
Aprovel®/ CoAprovel®	620	600	1 202
Apidra®	66	43	98
<b>Produits majeurs</b>	<b>6 971</b>	<b>6 106</b>	<b>12 475</b>
Stilnox® / Ambien® / Myslee®	447	398	822
Allegra®	438	364	666
Copaxone®	231	420	622
Tritace®	221	263	491
Amaryl®	207	183	379
Dépakine®	165	159	322
Xatral®	153	162	319
Actonel®	137	162	330
Nasacort®	120	130	240
Autres produits	3 099	3 315	6 484
OTC	640	587	1 203
Génériques	377	172	354
<b>Total Pharmacie</b>	<b>13 206</b>	<b>12 421</b>	<b>24 707</b>

Pour l'activité Vaccins, le chiffre d'affaires des principaux vaccins est présenté dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2009 (6 mois)	30 juin 2008 (6 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)
Vaccins pédiatriques et vaccins Polio	495	355	768
Vaccins Méningite Pneumonie	259	225	472
Vaccins Rappels Adultes et Adolescents	202	200	399
Vaccins Voyageurs et zones Endémiques	165	157	309
Vaccins Grippe <sup>(1)</sup>	120	200	736
Autres Vaccins	98	68	177
<b>Total Vaccins</b>	<b>1 339</b>	<b>1 205</b>	<b>2 861</b>

<sup>(1)</sup> Vaccins grippe saisonnière et pandémique.

## Ventilation du chiffre d'affaires

Les trois clients les plus significatifs représentent respectivement environ 8,3 %, 7,9 % et 7,5 % du chiffre d'affaires brut du Groupe au 1<sup>er</sup> semestre 2009.

## C. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2009

---

Le 27 juillet 2009, sanofi-aventis a annoncé l'acquisition de ShanH, holding française créée par Mérieux Alliance, détenant la majorité de la société de vaccins Shantha Biotechnics (Shantha). Shantha est une société de biotechnologie basée à Hyderabad (Inde), qui développe, produit et commercialise plusieurs vaccins importants. La transaction valorise Shantha à 550 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de Shantha pour l'année fiscale en cours est estimé à environ 90 millions de dollars US.

## II – Rapport Semestriel d'Activité

### A. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2009

#### A.1. Activité pharmaceutique

##### A.1.1. Demandes d'autorisations auprès des autorités américaines et européennes et mises sur le marché de nouveaux produits

- Le 2 juillet 2009 la *U.S. Food and Drug Administration* (FDA) a homologué **Multaq**<sup>®</sup> (dronédarone-comprimé de 400 mg), premier antiarythmique approuvé aux États-Unis pour un bénéfice clinique dans la réduction des hospitalisations d'origine cardiovasculaire, chez les patients atteints de fibrillation atriale ou de flutter atrial. Le lancement de Multaq<sup>®</sup> dans ce pays a eu lieu le 28 juillet. Le dossier d'enregistrement de Multaq<sup>®</sup> dans l'Union européenne est en cours de revue.
- En février 2009, la FDA a approuvé **Apidra**<sup>®</sup> **SoloSTAR**<sup>®</sup> (insuline glulisine [origine ADN<sup>r</sup>] injectable), un stylo jetable pré-rempli contenant Apidra<sup>®</sup>, un analogue de l'insuline à action rapide, qui est indiqué pour améliorer le contrôle glycémique chez l'adulte et chez l'enfant (âgé de 4 ans et plus) atteints de diabète de type 1 ou chez l'adulte atteint de diabète de type 2.

##### A.1.2. Publication des résultats d'études cliniques et évolution du portefeuille de Recherche et Développement

Le 1<sup>er</sup> semestre 2009 a été marqué par la publication en février 2009 des résultats de l'étude internationale ATHENA, qui montrent que **Multaq**<sup>®</sup> (dronédarone) diminue significativement de 24 % le risque de première hospitalisation d'origine cardiovasculaire ou de décès, en complément d'un traitement conventionnel, chez des patients atteints de fibrillation auriculaire ou de flutter auriculaire, ou ayant souffert d'un épisode récent de cette arythmie. Cette étude, qui a inclus 4 628 patients, dont 2 300 ont reçu Multaq<sup>®</sup>, a démontré que Multaq<sup>®</sup> permet une réduction significative de 29 % de la mortalité cardiovasculaire chez les patients en fibrillation auriculaire. Multaq<sup>®</sup> a réduit de manière significative (45 %) le risque de décès par arythmie. De plus, le nombre de décès toutes causes confondues s'est révélé numériquement inférieur de 16 % dans le groupe dronédarone en comparaison au groupe placebo ; le nombre de premières hospitalisations d'origine cardiovasculaire a été réduit de 26 % dans le groupe dronédarone.

En mars 2009, les résultats de l'étude clinique d'investigation de Phase III (ACTIVE-A), qui a inclus 7 554 patients, ont été présentés dans le cadre des séances scientifiques de l'*American College of Cardiology*. Ceux-ci démontrent que les patients atteints de fibrillation auriculaire exposés à un risque majoré d'accident vasculaire cérébral non candidats à un traitement par anticoagulants oraux, et traités par **Plavix**<sup>®</sup> (bisulfate de clopidogrel) en association avec de l'aspirine, présentent un nombre significativement réduit d'accidents vasculaires majeurs (réduction de 11 %), comparativement à ceux traités par aspirine seule pendant un suivi d'une durée médiane de 3,6 ans (6,8 % vs. 7,6 % par an, p=0,01). Le bénéfice le plus important a été observé dans la réduction du risque d'accident vasculaire cérébral qui s'établit à 28 % (2,4 % vs. 3,3 % par an, p<0,001) et constitue le principal objectif thérapeutique de la prise en charge des patients atteints de fibrillation auriculaire.

En mai 2009, sanofi-aventis et sa filiale intégralement détenue BiPar Sciences (voir section « A.1.4. Acquisitions, investissements et partenariats ») ont annoncé les résultats d'une étude clinique randomisée de Phase II portant sur un traitement par **BSI-201**, un inhibiteur de la poly ADP-ribose polymérase, en association avec de la gemcitabine et du carboplatine, chez des patientes atteintes d'un cancer du sein métastatique triple négatif. Le critère de jugement principal était le taux de bénéfice clinique mesuré par une réponse complète ou partielle ou une stabilisation après 6 mois de traitement. Les critères de jugement secondaires incluaient la survie sans progression, la survie globale et la tolérance au traitement. Environ 62 % des patientes traitées par BSI-201, en association avec de la gemcitabine et du carboplatine, ont présenté une réponse ou ont stabilisé la maladie pendant au moins 6 mois, contre 21 % dans le groupe traité par chimiothérapie uniquement (p= 0,0002). 48 % des patientes traitées par BSI-201 en

association avec la chimiothérapie ont présenté une réponse tumorale (réponse complète ou partielle), contre 16 % pour les patientes traitées uniquement par chimiothérapie. Chez les femmes traitées par BSI-201 la survie médiane sans progression s'est établie à 6,9 mois et la survie globale à 9,2 mois, contre respectivement 3,3 et 5,7 mois pour les femmes traitées seulement par chimiothérapie, ce qui correspond à des hazard ratios pour la survie sans progression et la survie globale de respectivement 0,342 ( $p < 0,0001$ ) et 0,348 ( $p = 0,0005$ ).

En juin 2009, quatre analyses de registres fondés sur le suivi rétrospectif de patients diabétiques ont été mises en ligne par la revue *Diabetologia*. Ces analyses ne permettent pas de conclure à une quelconque relation de causalité entre le traitement par **Lantus**<sup>®</sup> et l'augmentation de risque de cancer, ainsi que le soulignent les auteurs. Les études cliniques, qui constituent la référence méthodologique, n'ont pas démontré d'association entre l'insuline glargine et la survenue de cancer. La sécurité des patients étant le souci primordial de sanofi-aventis, la société a demandé à des experts internationaux spécialistes en endocrinologie, en oncologie et en épidémiologie, d'évaluer ces analyses de registres. Le 15 juillet, ceux-ci ont publié un avis concluant que les quatre études comportent des limites et des lacunes méthodologiques sérieuses et aboutissent à des résultats incohérents et non concluants. Cette position officielle de 14 experts internationaux fait suite aux commentaires récents sur le sujet d'Autorités de Santé à travers le monde, telles que l'EMA (Agence européenne du médicament), la FDA, ainsi que des associations de patients et d'organismes scientifiques comme l'ADA (Association américaine du diabète), l'ACE (Association américaine des endocrinologues cliniques) et l'IDF (Fédération internationale du diabète). Celles-ci mettent en garde contre une interprétation abusive et une réaction excessive à ces données. Le 23 juillet, le CHMP (Comité des médicaments à usage humain) de l'EMA a confirmé son évaluation initiale de Lantus<sup>®</sup> après examen approfondi des données disponibles et des récentes publications d'analyses de registres dans *Diabetologia*. Le CHMP a considéré que ces quatre analyses de registres présentent des limites méthodologiques importantes et aboutissent à des résultats à la fois incohérents et non concluants sur une éventuelle association entre Lantus<sup>®</sup> et une augmentation du risque de cancer. Le CHMP a conclu que les données disponibles ne constituent pas une source d'inquiétude et qu'il n'est de ce fait pas nécessaire de modifier les recommandations de prescriptions de Lantus<sup>®</sup>. Sanofi-aventis va établir un plan d'actions pour mettre en place des programmes de recherche sur le sujet en ligne avec la demande du CHMP. Ce programme est en phase avec les recommandations faites récemment par un groupe interdisciplinaire d'experts indépendants. Depuis la publication de ces analyses de registres dans *Diabetologia*, il n'y a pas eu de changement significatif sur les prescriptions de Lantus<sup>®</sup> à ce jour.

Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> semestre a été marqué par la poursuite des initiatives de transformation de la Recherche et Développement du Groupe afin de continuer le recentrage sur l'innovation, gagner en flexibilité, et réorienter une partie des ressources actuelles vers les collaborations externes.

**La revue complète et rigoureuse du portefeuille a ainsi été finalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.** Les principales évolutions du portefeuille sont les suivantes :

- Certains projets ont été arrêtés. En Phase III, le saredutant n'a pas été poursuivi sur la base des résultats de l'étude en association à escitalopram dans la dépression ; l'AVE5530 a été arrêté dans les hypercholestérolémies compte tenu d'une efficacité insuffisante et les droits de Trovax<sup>®</sup> sont retournés à Oxford BioMedica plc ; enfin il a été décidé d'arrêter le développement de xaliprodène à la suite d'une étude n'ayant pas atteint son critère d'évaluation primaire. En Phase II, les développements de l'AVE0657 dans l'apnée du sommeil, du SSR180575 dans les polyneuropathies diabétiques, de l'AVE1642 (anti-IGF 1) en oncologie, et de l'AVE1625 (inhibiteur CB1 dans la schizophrénie) ont été arrêtés. En Phase I, six projets ont également été arrêtés.
- Six nouveaux candidats sont entrés en Phase I : le SAR 110894, antagoniste de récepteur H3, développé dans la maladie d'Alzheimer ; l'anticorps monoclonal anti-NGF développé en partenariat avec Regeneron pour le traitement de la douleur ; le SAR 548304 (inhibiteur de la réabsorption de l'acide biliaire, développé dans l'hypercholestérolémie) ; le SAR 153192 (anticorps monoclonal anti-DLL4, développé dans le cancer) ; le XL147 (inhibiteur oral de la PI3K) et le XL765 (inhibiteur oral double de la PI3K et de la cible mTOR), développés dans le cancer et issus de la société de biotechnologie Exelixis (voir section « A.1.4. Acquisitions, investissements et partenariats »).

- Le SAR 407899, inhibiteur de la rho-kinase, est entré en Phase II dans le traitement des troubles de l'érection.
- Le BSI-201, inhibiteur PARP issu de BiPar Sciences est entré en phase III en juillet (voir section « B. Événements postérieurs au 30 juin 2009 »).

### A.1.3. Défense des produits du Groupe

Le Groupe continue à défendre vigoureusement ses droits lorsque ses produits sont attaqués.

#### Plavix® en Europe

- Le 29 mai 2009, le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) a diffusé un communiqué de presse annonçant notamment que des avis favorables ont été rendus pour des demandes d'autorisation de mise sur le marché (AMM) concernant le clopidogrel soumises par la voie centralisée dans l'Union européenne. Certaines de ces demandes d'AMM concernent des sels de clopidogrel différents de celui de **Plavix®** (clopidogrel hydrogensulphate), comme le bésilate. Dans le cas des demandes d'AMM concernant des génériques présentées dans le cadre de la procédure centralisée de l'Agence européenne du médicament (EMA), l'avis scientifique délivré par le CHMP est suivi d'une « procédure décisionnelle » au niveau de la Commission européenne. Cette procédure dure en général deux mois et demi à trois mois. A la fin de la procédure centralisée, la Commission européenne rend une décision qui est valable dans tous les pays de l'Union. Dans certains pays, il convient d'ajouter les délais applicables aux procédures de tarification et de remboursement.

Sanofi-aventis a l'intention de défendre ses droits légitimes de propriété intellectuelle et industrielle dès lors qu'ils sont applicables à un produit contenant du clopidogrel. A ce titre, en Europe, dans un nombre limité de cas, sanofi-aventis a engagé des actions en contrefaçon pour faire valoir ses droits brevetaires nationaux contre des fabricants de génériques.

#### Lovenox®/Clexane® en Europe

- En avril 2009 une cour allemande a révoqué le brevet allemand portant sur le principe actif de Clexane® dans le cadre d'une procédure d'opposition intentée par plusieurs sociétés de génériques. Cependant en mars 2009, le comité d'experts CHMP de l'EMA avait adopté des recommandations relatives au développement préclinique et clinique de biosimilaires d'héparines de bas poids moléculaire. Ainsi, un éventuel candidat biosimilaire de Lovenox® en Europe, devra notamment démontrer une équivalence thérapeutique en terme d'efficacité et de tolérance au moins par une étude clinique comparative randomisée en double aveugle et suffisamment puissante d'un point de vue statistique.

#### Eloxatine® aux États-Unis

- En juin 2009, le Tribunal Fédéral pour le District du New Jersey (*U.S. District Court for the District of New Jersey*) a rendu un *summary judgment* en faveur de certains fabricants de génériques. Sanofi-aventis a fait appel de cette décision. En juillet 2009, la Cour d'appel a décidé de suspendre provisoirement le jugement du Tribunal Fédéral. La Cour a débouté les défendeurs d'une requête en urgence par laquelle ils demandaient à la Cour de clarifier si elle entendait que la suspension empêche la FDA d'accorder une autorisation de mise sur le marché aux défendeurs ou empêche ceux-ci de commercialiser leurs versions d'oxaliplatine pendant la durée de l'appel. A ce jour, la FDA n'a pas octroyé d'autorisation de mise sur le marché à un fabricant de génériques.

### A.1.4. Acquisitions, investissements et partenariats

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 de nombreuses acquisitions et accords de partenariats ont été signés. Les principales transactions sont les suivantes :

- Le 11 mars 2009, sanofi-aventis a conclu avec succès son offre sur **Zentiva N.V.** (Zentiva). A la suite du règlement / livraison de cette offre publique, le Groupe détient par l'intermédiaire de sanofi-aventis Europe 99,1 % du capital social de Zentiva au 30 juin 2009. Le prix d'acquisition, y compris frais, lié à cette opération s'établit à 1 199 millions d'euros.

Une procédure de *squeeze-out* des actionnaires minoritaires restants est en cours, conformément aux dispositions applicables de la loi néerlandaise. Le chiffre d'affaires de l'année 2008 du groupe Zentiva s'est élevé à 18 378 millions de couronnes tchèques (735 millions d'euros).

- Le 31 mars 2009, sanofi-aventis a pris le contrôle (100 %) *via* sa filiale sanofi-aventis Mexique de **Laboratorios Kendrick** (Kendrick), l'un des principaux fabricants de médicaments génériques au Mexique. Kendrick a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires d'environ 26 millions d'euros représentant une part de marché estimée à 15 % (*IMS MAT Janvier 2009*).
- Le 21 avril 2009, sanofi-aventis a annoncé un investissement de 90 millions de dollars US pour l'extension de son usine de fabrication implantée dans le Pôle de développement technologique et économique de Beijing, et la construction de chaînes de production de SoloSTAR<sup>®</sup>, le dispositif d'injection pré-rempli de Lantus<sup>®</sup>, dotées d'une capacité de production pouvant aller jusqu'à 50 millions d'unités. Sanofi-aventis a également annoncé la conclusion d'un nouveau partenariat avec la société chinoise de Diabétologie en vue du lancement d'un projet de génotypage impliquant 46 000 patients diabétiques ou non-diabétiques.
- Le 27 avril 2009, sanofi-aventis a acquis 100 % des titres de **Medley** au Brésil, 3<sup>ème</sup> laboratoire pharmaceutique et numéro 1 des génériques dans ce pays, avec un chiffre d'affaires d'environ 153 millions d'euros réalisé en 2008 (dont plus de deux tiers dans les génériques) et une part de marché totale de 5,7 % (*IMS MAT Février 2009*). Le prix d'acquisition des titres, sur la base d'une valeur d'entreprise de 500 millions d'euros, s'est élevé à 340 millions d'euros, frais inclus. Cette acquisition fait actuellement l'objet d'un examen par la division de la concurrence du ministère de la justice brésilien (CADE) au titre des éventuelles conséquences de l'opération. Cet examen et les mesures transitoires qui l'accompagnent portent sur une partie limitée de l'activité de Medley.
- Le 27 avril 2009, sanofi-aventis a pris le contrôle (100 %) de la société biopharmaceutique américaine **BiPar Sciences** (BiPar), qui développe de nouvelles thérapies antitumorales sélectives pour le traitement de différents types de cancers. BiPar est leader dans le domaine émergent de la réparation de l'acide désoxyribonucléique (ADN), utilisant les inhibiteurs de l'enzyme poly ADP-ribose polymérase. L'étude pivot de Phase III du BSI-201, principal produit de BiPar dans le traitement du cancer du sein métastatique « triple négatif », a démarré en juillet 2009 (voir section « B. Événements postérieurs au 30 juin 2009 »). Le prix d'acquisition dépend de la réalisation, jugée probable, de paiements d'étapes liés au développement du BSI-201 et pourrait s'élever au maximum à 500 millions de dollars US.
- Le 5 mai 2009, sanofi-aventis a officiellement lancé le projet Biolaunch sur son site de production de Vitry-sur-Seine (France). Cet investissement de près de 200 millions d'euros permettra de créer la première plateforme de biotechnologies du Groupe qui produira des anticorps monoclonaux à partir de 2012.
- Le 14 mai 2009, sanofi-aventis a annoncé la signature d'un accord de collaboration et de licence en vertu duquel sanofi-aventis acquiert les droits mondiaux sur l'anticorps monoclonal humain anti-LIGHT développé par la société **Kyowa Hakko Kirin Co., Ltd.** (Kyowa Hakko Kirin). Cet anticorps anti-LIGHT est actuellement en phase préclinique de développement et devrait être le premier de sa catégorie pour le traitement de la rectocolite hémorragique et de la maladie de Crohn. Son développement pourrait aussi se poursuivre dans d'autres indications comme le traitement de la polyarthrite rhumatoïde. Selon les termes de l'accord, sanofi-aventis détiendra les droits exclusifs pour développer ce produit à l'échelle mondiale, exception faite du Japon et des pays asiatiques où les deux parties assureront conjointement son développement. Kyowa Hakko Kirin conserve les droits de commercialisation du produit au Japon et en Asie, alors que sanofi-aventis en détiendra l'exclusivité dans le reste du monde. De plus, chacune des parties a une option de co-promotion du produit dans le territoire de l'autre partie. Kyowa Hakko Kirin recevra un versement initial ainsi que des paiements d'étape dont le montant total pourrait atteindre 315 millions de dollars US. De plus Kyowa Hakko Kirin recevra des royalties ainsi que des paiements d'étapes liés aux performances commerciales.
- Le 28 mai 2009, sanofi-aventis a annoncé la signature avec la société de biotechnologie **Exelixis, Inc** (Exelixis) d'un accord de licence mondiale en oncologie pour les molécules XL147 et XL765, ainsi qu'une collaboration exclusive de recherche pour la découverte d'inhibiteurs de la Phosphoinositide 3-Kinase (PI3K) dans le traitement des tumeurs malignes. Aux termes de l'accord de licence, sanofi-aventis aura une licence exclusive mondiale pour XL147, un inhibiteur oral de la PI3K, et XL765, un inhibiteur oral double de la PI3K et de la cible mTOR (cible mammalienne de la rapamycine), qui sont actuellement en Phase I.

Sanofi-aventis aura seul la responsabilité de toutes les activités cliniques, réglementaires, de production et de commercialisation. Exelixis participera à la conduite des essais cliniques en cours et à venir. Aux termes de la collaboration exclusive de recherche, sanofi-aventis et Exelixis combineront leurs efforts de recherche pour établir plusieurs programmes précliniques liés aux inhibiteurs sélectifs des isoformes de PI3K. Sanofi-aventis aura ensuite seul la responsabilité de toutes les activités cliniques, réglementaires, de production et de commercialisation des produits issus de la collaboration. Cependant, Exelixis pourra être responsable de la conduite de certains essais cliniques. Selon les termes des accords, sanofi-aventis versera à Exelixis un paiement initial, ainsi que des paiements d'étapes de développement et réglementaires qui pourraient atteindre, en totalité, plus d'un milliard de dollars US pour l'ensemble des programmes existants et à venir, couverts par ces deux accords. En outre, Exelixis percevra des redevances sur le chiffre d'affaires des produits commercialisés ainsi que des paiements d'étapes liés aux performances commerciales de ces produits.

- Le 8 juin 2009, sanofi-aventis a annoncé le rachat à Pfizer pour un montant de 30 millions d'euros du site de production de Diabel à Francfort (Allemagne), qui est l'un des centres de production d'insulines les plus grands et les plus modernes du monde.

## **A.2. Activité Vaccins humains (Vaccins)**

### **A.2.1. Demandes d'autorisations de nouveaux vaccins**

- En février 2009 la Commission européenne a autorisé la mise sur le marché du premier vaccin antigrippal administré au moyen d'un nouveau système de micro-injection intradermique. Ce nouveau vaccin contre la grippe saisonnière est commercialisé sous les noms d'**Intanza**<sup>®</sup> et **IDflu**<sup>®</sup>.
- En mars 2009 l'Agence australienne des produits thérapeutiques (TGA) a autorisé la mise sur le marché d'**Emerflu**<sup>®</sup>, vaccin contre la grippe pandémique à usage humain.

### **A.2.2. Investissements et partenariats**

- En mars 2009 sanofi-aventis a annoncé la signature d'un contrat avec les autorités mexicaines, pour la construction d'une usine de production de vaccin contre la grippe, représentant un investissement de 100 millions d'euros. Selon les termes du contrat, sanofi pasteur produira le vaccin contre la grippe en collaboration avec Birmex, producteur national mexicain de vaccins.
- En mai 2009 la FDA a homologué la nouvelle unité de production de vaccin grippal de sanofi pasteur, située à Swiftwater en Pennsylvanie (États-Unis). L'investissement, qui s'élève à 150 millions de dollars US, permettra d'augmenter la capacité annuelle de production à environ 150 millions de doses de vaccin trivalent contre la grippe aux États-Unis.
- Au cours du même mois, sanofi-aventis a lancé la construction d'un nouveau centre de production de vaccins de sanofi pasteur à Neuville-sur-Saône (France); l'investissement s'élève à 350 millions d'euros. Cette unité devrait être opérationnelle à partir de 2013 et aura une capacité de 100 millions de doses du nouveau vaccin contre la dengue, actuellement en développement.

### **A.2.3. Autres activités vaccins**

- En mai 2009, sanofi pasteur, la division vaccins du Groupe, a annoncé avoir reçu la première commande, d'une série à venir, du Département Américain de la Santé pour le lancement de la production d'un vaccin contre le nouveau virus grippal A(H1N1). Une deuxième commande a été reçue en juillet 2009.
- En juin 2009 sanofi-aventis a annoncé son intention de donner, dans la limite de 10 % de la production, 100 millions de doses de vaccin contre la grippe à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour contribuer à répondre à la pandémie dans les pays en développement. Cette donation vise à répondre à la pandémie de grippe 2009 due à l'émergence de la nouvelle souche grippale A(H1N1) et inclut un précédent engagement de la société, pris en 2008 dans le contexte de la menace pandémique à A(H5N1).

▪ Par ailleurs, dans le cadre de la transformation de la Recherche et Développement du Groupe, il a été décidé au 1<sup>er</sup> semestre 2009 d'arrêter en Phase II le développement du vaccin visant le traitement du mélanome et de ne pas poursuivre en Phase III le projet pentavalent Unifive™ (DTP-HepB-Hib) sur la zone intercontinentale, en réallouant les ressources sur le vaccin hexavalent Hexaxim® (DTP-HepB-Polio-Hib).

### A.3. Autres événements marquants

▪ Le 17 avril 2009 l'assemblée générale mixte des actionnaires s'est réunie et a adopté l'ensemble des résolutions. Elle a notamment décidé de distribuer un dividende net de 2,20 euros par action, soit une augmentation de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent ; le dividende a été mis en paiement le 28 avril 2009. L'assemblée générale a également ratifié la cooptation de Christopher A. Viehbacher en qualité d'administrateur.

▪ Le 6 mai 2009 sanofi-aventis a procédé avec succès au placement de deux émissions obligataires en euros à 4 et 7 ans pour un montant total de 3 milliards d'euros.

▪ Depuis le début de l'année, le Groupe est engagé dans un large programme de transformation afin de relever les défis auxquels l'industrie pharmaceutique doit faire face et devenir un leader global et diversifié dans le domaine de la santé afin d'assurer les sources d'une croissance pérenne. Ce plan de transformation a particulièrement progressé et ce dans les trois grandes orientations définies :

- *Améliorer l'innovation en Recherche & Développement.* La nouvelle approche de R&D vise à renforcer la créativité et l'innovation, tout en étant centrée sur les besoins du patient. Celle-ci en réduisant la complexité de l'organisation, favorisera une approche plus flexible et entrepreneuriale. Cette nouvelle approche devra adopter une nouvelle culture ouverte sur les collaborations externes (voir section « A.1.4. Acquisitions, investissements et partenariats »).

- *Saisir les opportunités de croissance externe.* En juillet, l'activité vaccins a été significativement renforcée dans les pays émergents avec l'acquisition en Inde du laboratoire Shantha Biotechnics Ltd dont la finalisation est prévue au 3<sup>ème</sup> trimestre (voir section « B. Événements postérieurs au 30 juin 2009 »). Cette acquisition fait suite à celles de Zentiva, Kendrick, Medley et BiPar Sciences (voir section « A.1.4. Acquisitions, investissements et partenariats »).

- *Adapter les structures du Groupe aux challenges à venir.* La mise en place du programme va se traduire par une amélioration de l'efficacité du Groupe et a pour objectif de réaliser 2 milliards d'euros d'économies<sup>(1)</sup> récurrentes (avants impôts) en 2013 par rapport à 2008. Ces économies impliqueront toutes les fonctions du Groupe.

Ainsi, l'objectif du Groupe est d'atteindre au moins le même niveau de chiffre d'affaires en 2013 qu'en 2008 avant toute acquisition significative. Les moteurs de croissance (vaccins, diabète, marchés émergents, OTC/OTx, Japon, nouveaux lancements) doivent permettre de compenser largement l'impact sur le chiffre d'affaires des pertes de brevets à venir et à générer une croissance plus durable avec un profil de risque moindre à compter de 2013.

L'objectif d'économies de 2 milliards d'euros et la contribution des moteurs de croissance existants ont pour ambition de compenser l'impact des générifications et d'atteindre un résultat net comparable entre 2008 et 2013. De plus, la solide situation financière du Groupe devrait fournir un potentiel significatif de création de valeur à travers des opportunités de croissance externes visant un retour sur investissement supérieur au coût du capital.

---

<sup>(1)</sup> Avant impact de l'inflation et évolution significative de l'activité du Groupe, à taux de change constants

## B. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2009

---

- Le 6 juillet 2009, sanofi-aventis a annoncé les résultats d'une étude de 5 ans comparant l'effet de **Lantus**<sup>®</sup> à celui de l'insuline NPH sur la progression de la rétinopathie de patients atteints de diabète de type 2. Ces résultats ont montré que les deux traitements ont un effet comparable sur la progression de la rétinopathie et un profil de tolérance générale équivalent. Aucune différence observable en termes d'effets indésirables graves et notamment de cancer n'a été constatée.
- Le 16 juillet 2009, sanofi pasteur, la division vaccins du Groupe, a annoncé avoir reçu une commande du Ministère de la santé français pour le lancement d'un vaccin contre le nouveau virus grippal A(H1N1). Cette commande prévoit la fourniture initiale de 28 millions de doses du vaccin et comprend une tranche optionnelle de 28 millions de doses supplémentaires.
- Le 17 juillet 2009, sanofi-aventis a annoncé le démarrage d'une étude pivot de Phase III évaluant le **BSI-201** en association avec une chimiothérapie chez des patientes atteintes d'un cancer du sein métastatique tripe négatif. Les principaux objectifs associés de cette étude sont de déterminer l'amélioration de la survie sans progression et de la survie globale.
- Le 27 juillet 2009, sanofi-aventis a annoncé l'acquisition de ShanH, holding française créée par Mérieux Alliance, détenant la majorité de la société de vaccins **Shantha Biotechnics** (Shantha). Shantha est une société de biotechnologie basée à Hyderabad (Inde), qui développe, produit et commercialise plusieurs vaccins importants. La transaction valorise Shantha à 550 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de Shantha pour l'année fiscale en cours est estimé à environ 90 millions de dollars US

C.1. Résultats consolidés du premier semestre 2009

Compte de résultats consolidés aux premiers semestres 2008 et 2009

(en millions d'euros)	30 juin 2009	en % des ventes	30 juin 2008	en % des ventes
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>14 545</b>	<b>100,0 %</b>	<b>13 626</b>	<b>100,0 %</b>
Autres revenus	703	4,8 %	570	4,2 %
Coût des ventes	(3 619)	(24,8 %)	(3 615)	(26,5 %)
<b>Marge brute</b>	<b>11 629</b>	<b>80,0 %</b>	<b>10 581</b>	<b>77,7 %</b>
Frais de recherche et développement	(2 260)	(15,5 %)	(2 180)	(16,0 %)
Frais commerciaux et généraux	(3 627)	(24,9 %)	(3 572)	(26,2 %)
Autres produits d'exploitation	450	3,1 %	316	2,3 %
Autres charges d'exploitation	(170)	(1,2 %)	(138)	(1,0 %)
Amortissement des incorporels	(1 805)	(12,5 %)	(1 709)	(12,6 %)
<b>Résultat opérationnel avant restructuration, dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, résultats de cessions, litiges</b>	<b>4 217</b>	<b>29,0 %</b>	<b>3 298</b>	<b>24,2 %</b>
Coûts de restructuration	(907)	(6,2 %)	(207)	(1,5 %)
Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	(28)	(0,2 %)	(126)	(0,9 %)
Résultats de cessions, litiges	–	–	–	–
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 282</b>	<b>22,6 %</b>	<b>2 965</b>	<b>21,8 %</b>
Charges financières	(151)	(1,0 %)	(160)	(1,2 %)
Produits financiers	37	0,2 %	110	0,8 %
<b>Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence</b>	<b>3 168</b>	<b>21,8 %</b>	<b>2 915</b>	<b>21,4 %</b>
Charges d'impôts	(795)	(5,5 %)	(771)	(5,6 %)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	496	3,4 %	411	3,0 %
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 869</b>	<b>19,7 %</b>	<b>2 555</b>	<b>18,8 %</b>
Dont Part des minoritaires	232	1,6 %	220	1,7 %
<b>Dont Résultat net consolidé - Part du Groupe</b>	<b>2 637</b>	<b>18,1 %</b>	<b>2 335</b>	<b>17,1 %</b>

## C.2. Résultat net des activités <sup>(1)</sup> du premier semestre 2009

L'application d'IFRS 8 a conduit le Groupe à affiner l'information sectorielle publiée relative à ses activités afin de refléter au plus près l'organisation et la gestion interne.

Les secteurs d'activité se décomposent en une activité Pharmacie et une activité Vaccins humains (Vaccins). Les autres secteurs identifiés sont regroupés dans une activité « Autres ». Ces activités sont issues de l'organisation interne et s'appuient sur les secteurs opérationnels retenus par le Groupe pour le suivi des performances et l'allocation des ressources. Le secteur « Autres » était précédemment présenté au sein de l'activité « Pharmacie ».

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Directeur Général.

Le secteur Pharmacie regroupe les activités de recherche, développement, production et commercialisation de médicaments. Le portefeuille pharmaceutique de sanofi-aventis inclut des produits majeurs issus des six grands domaines thérapeutiques du Groupe ainsi qu'une large gamme de médicaments de prescription, de médicaments en vente libre (Over The Counter, OTC) et de médicaments génériques. Ce secteur intègre également toutes les entreprises associées et les *joint-ventures* dont l'activité est liée à la pharmacie, en particulier les *joint-ventures* avec BMS. Le secteur Vaccins humains est une activité entièrement dédiée aux vaccins qui intègre la recherche, le développement, la production et la commercialisation de ces produits. Ce secteur inclut la *joint-venture* Sanofi Pasteur MSD. Le secteur « Autres » regroupe l'ensemble des secteurs non reportables selon les critères IFRS 8. Ce secteur inclut en particulier l'entreprise associée Yves Rocher, l'activité santé animale (Merial), ainsi que les impacts liés à des engagements conservés relatifs à des activités cédées.

Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au « Résultat opérationnel avant restructurations, dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, résultat de cessions, litiges » tel que défini en note B.20. aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, modifié des éléments suivants :

- extourne des amortissements des incorporels,
- ajout de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et de la part des minoritaires,
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (résultant principalement de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence).

Ce résultat sectoriel, retenu pour l'application d'IFRS 8, est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer les performances des opérationnels et allouer les ressources.

Sanofi-aventis estime que la compréhension par les investisseurs de la performance opérationnelle du Groupe est facilitée par la présentation du « résultat net des activités <sup>(1)</sup> ». Cet indicateur est déterminé à partir du « Résultat opérationnel des activités » auquel s'ajoutent les charges et produits financiers ainsi que les charges d'impôts correspondantes.

Le « Résultat net des activités » correspond au « Résultat net consolidé – Part du Groupe » avant amortissement et dépréciation des incorporels, autres impacts résultant des conséquences des acquisitions, restructurations majeures, plus ou moins values majeures de cessions d'immobilisation et coûts ou provisions sur litiges majeurs.

Le résultat net des activités au 1<sup>er</sup> semestre 2009 atteint 4 516 millions d'euros, en croissance de 22,3 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008 (3 694 millions d'euros) soit 12,8 % à taux de change constants.

---

<sup>(1)</sup> Voir définition en annexe à la section F.

Le Groupe présente également un BNPA des activités. Ce dernier est un indicateur financier spécifique que le Groupe définit comme le résultat net des activités divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Le BNPA des activités par action est de 3,46 euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 2,81 euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008, en croissance de 23,1 %, sur la base d'un nombre moyen d'actions de 1 305,5 millions au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 1 313,7 millions au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

### Résultat net des activités du 1er semestre 2009

(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 206</b>	<b>1 339</b>		<b>14 545</b>
Autres revenus	688	15		703
Coût des ventes	(3 104)	(496)		(3 600)
Frais de recherche et de développement	(2 039)	(221)		(2 260)
Frais commerciaux et généraux	(3 351)	(275)	(1)	(3 627)
Autres produits et charges opérationnels	183	(2)	99	280
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	389	14	136	539
Résultat net Part des minoritaires	(232)	–	–	(232)
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>5 740</b>	<b>374</b>	<b>234</b>	<b>6 348</b>
Produits et charges financiers				(114)
Charges d'impôts				(1 718)
<b>Résultat net des activités</b>				<b>4 516</b>

### Résultat net des activités du 1er semestre 2008

(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12 421</b>	<b>1 205</b>		<b>13 626</b>
Autres revenus	552	18		570
Coût des ventes	(3 152)	(463)		(3 615)
Frais de recherche et de développement	(1 993)	(187)		(2 180)
Frais commerciaux et généraux	(3 334)	(243)	5	(3 572)
Autres produits et charges opérationnels	126	(1)	53	178
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	321	5	125	451
Résultat net Part des minoritaires	(220)	–	–	(220)
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>4 721</b>	<b>334</b>	<b>183</b>	<b>5 238</b>
Produits et charges financiers				(88)
Charges d'impôts				(1 456)
<b>Résultat net des activités</b>				<b>3 694</b>

### Résultat net des activités de l'exercice 2008

(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>24 707</b>	<b>2 861</b>		<b>27 568</b>
Autres revenus	1 208	41		1 249
Coût des ventes	(6 231)	(1 104)		(7 335)
Frais de recherche et de développement	(4 150)	(425)		(4 575)
Frais commerciaux et généraux	(6 662)	(520)	14	(7 168)
Autres produits et charges opérationnels	297	1	(95)	203
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	671	28	191	890
Résultat net Part des minoritaires	(441)	–	–	(441)
<b>Résultat opérationnel des activités</b>	<b>9 399</b>	<b>882</b>	<b>110</b>	<b>10 391</b>
Produits et charges financiers				(270)
Charges d'impôts				(2 807)
<b>Résultat net des activités</b>				<b>7 314</b>

Les éléments qui permettent de passer du « Résultat net des activités» au « Résultat net consolidé – Part du Groupe » sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	<b>30 juin 2009 (6 mois)</b>	<b>30 juin 2008 (6 mois)</b>	<b>31 décembre 2008 (12 mois)</b>
<b>Résultat net des activités</b>	<b>4 516</b>	<b>3 694</b>	<b>7 314</b>
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks <sup>(2)</sup>	(19)	–	(2)
Amortissement des incorporels	(1 805)	(1 709)	(3 483)
Dépréciation des immobilisations incorporelles	(28)	(126)	(1 554)
Coûts de restructuration	(907)	(207)	(585)
Autres éléments <sup>(1)</sup>	–	38	335
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus	923	685	1 904
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence <sup>(3)</sup>	(43)	(40)	(78)
<b>Résultat net consolidé – Part du Groupe</b>	<b>2 637</b>	<b>2 335</b>	<b>3 851</b>

<sup>(1)</sup> Les autres éléments se décomposent ainsi :

Plus-value de cession sur la vente des titres Millennium	–	38	38
Reprise de provisions sur litiges majeurs	–	–	76
Provisions / résolutions de litiges fiscaux	–	–	221

<sup>(2)</sup> Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks : écoulement des stocks réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition

<sup>(3)</sup> Charges résultant des conséquences d'acquisitions sur des sociétés mises en équivalence : écoulement des stocks acquis, amortissement et dépréciation des immobilisations incorporelles ainsi que la dépréciation des écarts d'acquisition.

## Résultat opérationnel de l'activité Pharmacie aux premiers semestres 2008 et 2009

(en millions d'euros)	30 juin 2009	en % des ventes	30 juin 2008	en % des ventes	Évolution 2009/2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 206</b>	<b>100,0 %</b>	<b>12 421</b>	<b>100,0 %</b>	<b>+6,3 %</b>
Autres revenus	688	5,2 %	552	4,4 %	+24,6 %
Coût des ventes	(3 104)	(23,5 %)	(3 152)	(25,3 %)	-1,5 %
<b>Marge brute</b>	<b>10 790</b>	<b>81,7 %</b>	<b>9 821</b>	<b>79,1 %</b>	<b>+9,9 %</b>
Frais de recherche et développement	(2 039)	(15,4 %)	(1 993)	(16,0 %)	+2,3 %
Frais commerciaux et généraux	(3 351)	(25,3 %)	(3 334)	(26,9 %)	+0,5 %
Autres produits et charges d'exploitation	183	1,4 %	126	1,0 %	+45,2 %
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	389	2,9 %	321	2,6 %	+21,2 %
Résultat net Part des minoritaires	(232)	(1,8 %)	(220)	(1,8 %)	+5,5 %
<b>Résultat opérationnel de l'activité</b>	<b>5 740</b>	<b>43,5 %</b>	<b>4 721</b>	<b>38,0 %</b>	<b>+21,6 %</b>

## Résultat opérationnel de l'activité Vaccins aux premiers semestres 2008 et 2009

(en millions d'euros)	30 juin 2009	en % des ventes	30 juin 2008	en % des ventes	Évolution 2009/2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 339</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 205</b>	<b>100,0 %</b>	<b>+11,1 %</b>
Autres revenus	15	1,1 %	18	1,5 %	-16,7 %
Coût des ventes	(496)	(37,0 %)	(463)	(38,4 %)	+7,1 %
<b>Marge brute</b>	<b>858</b>	<b>64,1 %</b>	<b>760</b>	<b>63,1 %</b>	<b>+12,9 %</b>
Frais de recherche et développement	(221)	(16,5 %)	(187)	(15,5 %)	+18,2 %
Frais commerciaux et généraux	(275)	(20,6 %)	(243)	(20,2 %)	+13,2 %
Autres produits et charges d'exploitation	(2)	(0,1 %)	(1)	(0,1 %)	+100,0 %
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14	1,0 %	5	0,4 %	+180,0 %
Résultat net Part des minoritaires	–	–	–	–	–
<b>Résultat opérationnel de l'activité</b>	<b>374</b>	<b>27,9 %</b>	<b>334</b>	<b>27,7 %</b>	<b>+12,0 %</b>

### C.3. Analyse des résultats consolidés du premier semestre 2009

#### C.3.1. Chiffre d'affaires

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 14 545 millions d'euros, en progression de 6,7 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008. L'effet des variations monétaires est favorable de 3,6 points et reflète principalement l'appréciation du dollar US contre l'euro. A changes constants<sup>(1)</sup> et compte tenu de l'impact des variations de périmètre (principalement consolidation de Zentiva au 2<sup>ème</sup> trimestre et arrêt de la commercialisation de Copaxone<sup>®</sup> par le Groupe en Amérique du Nord depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008), le chiffre d'affaires est en progression de 3,1 %. Hors variations de périmètre et à changes constants, le chiffre d'affaires est en croissance de 3,6 %.

#### Tableau de passage du chiffre d'affaires publié au chiffre d'affaires à changes constants pour le 1<sup>er</sup> semestre 2009

(en millions d'euros)	30 juin 2009
<b>Chiffre d'affaires publié du 1<sup>er</sup> semestre 2009</b>	<b>14 545</b>
Impact écart de conversion	(498)
<b>Chiffre d'affaires à changes constants du 1<sup>er</sup> semestre 2009</b>	<b>14 047</b>

<sup>(1)</sup> A taux de change constants ; voir définition en annexe à la section F.

### C.3.1.1. Chiffre d'affaires par activité

#### a) Activité pharmaceutique

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique atteint 13 206 millions d'euros, en croissance de 3,0 % à changes constants et de 6,3 % à données publiées.

Le chiffre d'affaires des produits majeurs s'élève à 6 971 millions d'euros, en progression de 9,1 % à changes constants, et représente 52,8 % du chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique contre 49,2 % sur la même période en 2008.

Le chiffre d'affaires des autres produits affiche une baisse de 7,3 % à changes constants, à 3 099 millions d'euros contre 3 315 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

L'activité OTC au 1<sup>er</sup> semestre est en croissance de 3,0 % (à périmètre et changes constants) à 640 millions d'euros, reflétant la bonne performance organique. Elle intègre par ailleurs la consolidation de Symbion Consumer (à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008) et de l'OTC de Zentiva.

L'activité Génériques atteint 377 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre, en progression de 8,8 % (à périmètre et changes constants). L'activité s'est trouvée renforcée au 2<sup>ème</sup> trimestre de la consolidation de Zentiva, de Kendrick (à partir du 1<sup>er</sup> avril) et de Medley (à partir du 1<sup>er</sup> mai).

(en millions d'euros)						
Produits	Indications	30 juin 2009	30 juin 2008	Évolution à données publiées	Évolution à périmètre et changes constants	Évolution à changes constants
Lovenox <sup>®</sup>	Thrombose	1 542	1 354	+13,9%	+6,9%	+6,9%
Lantus <sup>®</sup>	Diabète	1 539	1 133	+35,8%	+26,6%	+26,6%
Plavix <sup>®</sup>	Athérombose	1 389	1 323	+5,0%	+4,2%	+4,2%
Taxotere <sup>®</sup>	Cancer du sein, cancer du poumon, cancer de la prostate	1 118	987	+13,3%	+9,5%	+9,5%
Eloxatine <sup>®</sup>	Cancer colorectal	697	666	+4,7%	-5,7%	-5,7%
Aprovel <sup>®</sup> /CoAprovel <sup>®</sup>	Hypertension	620	600	+3,3%	+5,0%	+5,0%
Apidra	Diabète	66	43	+53,5%	+48,8%	+48,8%
<b>Produits majeurs</b>		<b>6 971</b>	<b>6 106</b>	<b>+14,2%</b>	<b>+9,1%</b>	<b>+9,1%</b>
Stilnox <sup>®</sup> /Ambien <sup>®</sup> /Myslee <sup>®</sup>	Insomnie	447	398	+12,3%	-1,5%	-1,5%
Allegra <sup>®</sup>	Rhinite allergique	438	364	+20,3%	+1,1%	+1,1%
Copaxone <sup>®</sup>	Sclérose en plaques	231	420	-45,0%	+23,0%	-44,0%
Tritace <sup>®</sup>	Hypertension	221	263	-16,0%	-12,5%	-12,5%
Amaryl <sup>®</sup>	Diabète	207	183	+13,1%	+2,7%	+2,7%
Dépakine <sup>®</sup>	Epilepsie	165	159	+3,8%	+8,8%	+8,8%
Xatral <sup>®</sup>	Hypertrophie bénigne de la prostate	153	162	-5,6%	-10,5%	-10,5%
Actonel <sup>®</sup>	Ostéoporose, maladie de Paget	137	162	-15,4%	-4,0%	-11,7%
Nasacort <sup>®</sup>	Rhinite allergique	120	130	-7,7%	-15,4%	-15,4%
<b>Autres produits</b>		<b>3 099</b>	<b>3 315</b>	<b>-6,5%</b>	<b>-4,6%</b>	<b>-7,3%</b>
<b>OTC</b>		<b>640</b>	<b>587</b>	<b>+9,0%</b>	<b>+3,0%</b>	<b>+16,2%</b>
<b>Génériques</b>		<b>377</b>	<b>172</b>	<b>+119,2%</b>	<b>+8,8%</b>	<b>+129,7%</b>
<b>Total activité pharmaceutique</b>		<b>13 206</b>	<b>12 421</b>	<b>+6,3%</b>	<b>+3,6%</b>	<b>+3,0%</b>

**Lantus**<sup>®</sup>, première marque d'insuline du marché mondial, affiche au 1<sup>er</sup> semestre 2009 une progression de 26,6 % (à changes constants) à 1 539 millions d'euros, soutenue notamment par le stylo injecteur SoloSTAR<sup>®</sup>. Le produit enregistre une forte croissance dans les trois zones géographiques, respectivement à changes constants +29,5 % aux États-Unis, +14,7 % en Europe et +43,2 % dans les autres pays.

Le chiffre d'affaires d'**Apidra**<sup>®</sup>, analogue de l'insuline à action rapide, atteint 66 millions d'euros, en hausse de 48,8 % (à changes constants), la performance du produit bénéficiant du lancement d'Apidra<sup>®</sup> SoloSTAR<sup>®</sup> aux États-Unis.

**Lovenox**<sup>®</sup>, leader sur le marché des héparines de bas poids moléculaire, enregistre une progression de son chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre de 6,9 % (à changes constants) à 1 542 millions d'euros, soutenue par une bonne performance en Europe (+13,3 % à changes constants à 443 millions d'euros) et dans la zone autres pays (+17,4 % à changes constants à 162 millions d'euros). Aux États-Unis, aucun biosimilaire de Lovenox n'a été homologué à ce jour.

**Taxotere**<sup>®</sup> affiche une croissance au 1<sup>er</sup> semestre de 9,5 % à changes constants à 1 118 millions d'euros, soutenue par son utilisation dans le cancer du sein en situation adjuvante et dans le cancer de la prostate. Le chiffre d'affaires bénéficie d'une bonne croissance dans les trois zones géographiques, respectivement à changes constants de 9,4 % en Europe, 6,3 % aux États-Unis et 15,6 % dans le reste du monde. Au Japon, le produit poursuit sa progression avec un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros en hausse de 14,2 % (à changes constants), soutenu notamment par son indication dans le cancer de la prostate obtenue au second semestre 2008.

**Eloxatine**<sup>®</sup>, leader dans la classe des cytotoxiques sur le marché du cancer colorectal en adjuvant et en première ligne en stade métastatique, affiche au 1<sup>er</sup> semestre aux États-Unis une progression de 6,5 % à 548 millions d'euros (à changes constants). Le chiffre d'affaires total du produit affiche un recul de 5,7 % à changes constants, pénalisé par la poursuite de sa généralisation en Europe.

Le chiffre d'affaires de l'hypnotique **Stilnox**<sup>®</sup> / **Ambien**<sup>®</sup> / **Myslee**<sup>®</sup> au 1<sup>er</sup> semestre est en recul de 1,5 % à changes constants. Aux États-Unis Ambien CR<sup>®</sup> affiche une progression de 1,1 % (à changes constants) à 257 millions d'euros. Au Japon, le chiffre d'affaires de Myslee<sup>®</sup>, premier hypnotique du marché, atteint 93 millions d'euros, en hausse de 20,3 % (à changes constants).

Malgré la poursuite de sa bonne performance au Japon, **Allegra**<sup>®</sup> affiche un chiffre d'affaires stable sur le 1<sup>er</sup> semestre à 438 millions d'euros.

L'arrêt de la commercialisation de **Copaxone**<sup>®</sup> par le Groupe en Amérique du Nord depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008 conduit à une baisse de 44 % de son chiffre d'affaires consolidé au 1<sup>er</sup> semestre (à changes constants).

## Chiffre d'affaires des principaux produits au 1<sup>er</sup> semestre 2009 par zone géographique

(en millions d'euros)	Europe	Évolution à changes constants	États-Unis	Évolution à changes constants	Autres pays	Évolution à changes constants
Lovenox <sup>®</sup>	443	+13,3%	937	+1,9%	162	+17,4%
Lantus <sup>®</sup>	379	+14,7%	971	+29,5%	189	+43,2%
Plavix <sup>®</sup>	846	-1,1%	113*	+14,1%	430	+15,0%
Taxotere <sup>®</sup>	470	+9,4%	425	+6,3%	223	+15,6%
Eloxatine <sup>®</sup>	57	-52,4%	548	+6,5%	92	-2,2%
Aprovel <sup>®</sup> /CoAprovel <sup>®</sup>	460	+4,2%	–	–	160	+7,4%
Apidra <sup>®</sup>	32	+43,5%	28	+41,2%	6	+133,3%
Allegra <sup>®</sup>	15	-20,0%	184	-9,1%	239	+14,2%
Stilnox <sup>®</sup> /Ambien <sup>®</sup> /Myslee <sup>®</sup>	38	0,0%	289	-6,7%	120	+13,5%
Copaxone <sup>®</sup>	224	+23,2%	–	–	7	-72,0%
Tritace <sup>®</sup>	156	-7,3%	–	–	65	-23,5%
Amaryl <sup>®</sup>	42	-10,2%	5	+33,3%	160	+6,9%
Depakine <sup>®</sup>	103	+4,7%	–	–	62	+17,3%
Xatral <sup>®</sup>	49	-33,3%	74	+20,4%	30	-9,1%
Actonel <sup>®</sup>	86	-17,0%	–	–	51	-1,8%
Nasacort <sup>®</sup>	21	-4,3%	86	-21,1%	13	+8,3%

\* Ventes de principe actif à la *joint-venture* américaine gérée par BMS.

## b) Activité Vaccins humains (Vaccins)

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, le chiffre d'affaires de l'activité Vaccins atteint 1 339 millions d'euros, en croissance de 11,1 % à données publiées et de 3,7 % à changes constants. En excluant l'impact des contrats H5N1 livrés au Département américain de la Santé, l'activité est en progression de 13,7 % (à changes constants).

Les **Vaccins Polio Coqueluche Hib** sont en croissance sur le semestre de 31,3 % à changes constants à 495 millions d'euros, reflétant le succès de **Pentacel**<sup>®</sup>, premier vaccin combiné pédiatrique 5 en 1 homologué aux États-Unis contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et *Haemophilus influenzae* type b.

Le chiffre d'affaires des **Vaccins Grippe** est en recul de 41,0 % (à changes constants) à 120 millions d'euros, et intègre une livraison de lot de vaccin H5N1 au Département américain de la Santé au 2<sup>ème</sup> trimestre pour un montant de 32,5 millions de dollars US, soit un niveau beaucoup moins élevé qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 (192,5 millions de dollars US). Le Groupe a par ailleurs reçu plusieurs commandes pour produire un vaccin contre le nouveau virus grippal A(H1N1) dont deux contrats du Département Américain de la Santé et un contrat du Ministère de la santé français.

Les **Vaccins Méningite Pneumonie** atteignent 259 millions d'euros, en croissance de 2,7 % (à changes constants), en raison notamment de la bonne croissance du vaccin contre les infections à pneumocoques. Le chiffre d'affaires de **Menactra**<sup>®</sup> (vaccin quadrivalent contre la méningite à méningocoques) est en baisse de 5,6 % à changes constants, en raison de la réduction du potentiel lié à la vaccination de rattrapage des adolescents.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, les **Vaccins Rappels Adultes** enregistrent une baisse de chiffre d'affaires de 8,5 % (à changes constants) à 202 millions d'euros. Sur la même période, le chiffre d'affaires d'**Adacel**<sup>®</sup> (rappel adulte et adolescent tétanos-diphtérie-coqueluche) atteint 126 millions d'euros, en retrait de 11,1 % à changes constants.

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Vaccins Polio Coqueluche Hib (dont <i>Pentacel</i> <sup>®</sup> , <i>Pentaxim</i> <sup>®</sup> )	495	355	+39,4%	+31,3%
Vaccins Méningite Pneumonie (dont <i>Menactra</i> <sup>®</sup> )	259	225	+15,1%	+2,7%
Vaccins Rappels Adultes (dont <i>Adacel</i> <sup>®</sup> )	202	200	+1,0%	-8,5%
Vaccins Voyageurs et autres Endémiques	165	157	5,1%	+2,5%
Vaccins Grippe* (dont <i>Vaxigrip</i> <sup>®</sup> et <i>Fluzone</i> <sup>®</sup> )	120	200	-40,0%	-41,0%**
Autres vaccins	98	68	+44,1%	+33,8%
<b>Total activité Vaccins</b>	<b>1 339</b>	<b>1 205</b>	<b>+11,1%</b>	<b>+3,7%</b>

\* Vaccins grippe saisonnière et pandémique

\*\* Croissance de +27,4% hors vaccins H5N1

Les ventes (non consolidées) de Sanofi Pasteur MSD, la joint-venture avec Merck&Co en Europe, atteignent 487 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre, en baisse de 11,8 % (à données publiées). Le chiffre d'affaires de **Gardasil**<sup>®</sup>, vaccin pour la prévention des infections par papillomavirus, atteint 229 millions d'euros. Ce recul de 26,5 % s'explique par les importantes vaccinations de rattrapage l'année passée.

## Chiffre d'affaires de l'activité Vaccins au 1<sup>er</sup> semestre 2009 par zone géographique

(en millions d'euros)	Évolution à changes constants		Évolution à changes constants		Évolution à changes constants	
	Europe	États-Unis	Autres pays			
Vaccins Polio Coqueluche Hib (dont Pentacel <sup>®</sup> , Pentaxim <sup>®</sup> )	80	-9,7%	258	+68,7%	157	+21,9%
Vaccins Grippe* (dont Vaxigrip <sup>®</sup> et Fluzone <sup>®</sup> )			37	-76,2%	84	+23,9%
Vaccins Méningite Pneumonie (dont Menactra <sup>®</sup> )	5	0,0%	205	-5,8%	49	+56,7%
Vaccins Rappels Adultes (dont Adacel <sup>®</sup> )	30	+40,9%	156	-16,6%	16	+6,7%
Vaccins Voyageurs et autres Endémiques	15	-6,3%	40	-12,5%	110	+9,9%
Autres vaccins	31	+200,0%	58	0,0%	9	+42,9%

\* Vaccins grippe saisonnière et pandémique

### C.3.1.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008	Evolution à données publiées	Evolution à changes constants
Europe	6 027	6 132	-1,7%	+1,8%
États-Unis	4 733	4 149	+14,1%	-0,1%
Autres pays	3 785	3 345	+13,2%	+9,4%
<b>Total</b>	<b>14 545</b>	<b>13 626</b>	<b>+6,7%</b>	<b>+3,1%</b>

L'Europe enregistre une croissance de 1,8 % à changes constants, pénalisée par la poursuite de la générification d'Eloxatine<sup>®</sup> et soutenue par la performance de l'Europe de l'Est (+27,0 % à changes constants) qui intègre Zentiva depuis début avril.

Aux États-Unis, l'arrêt de la commercialisation de Copaxone<sup>®</sup> par le Groupe depuis le 1er avril 2008 conduit à une stabilité du chiffre d'affaire, et ce malgré la bonne performance de Lantus<sup>®</sup> (+29,5 % de croissance à changes constants), Taxotere<sup>®</sup> (+6,3 %) et Eloxatine<sup>®</sup> (+6,5 %). Hors contrats H5N1, la croissance de l'activité atteint de 2,4 % (à changes constants).

Dans les autres pays, le chiffre d'affaires est en hausse de 9,4 % (à changes constants), bénéficiant notamment de la performance de l'activité Vaccins et du dynamisme du Japon. L'activité Vaccins enregistre une croissance de 21,6 % à changes constants (425 millions d'euros). L'Asie Pacifique affiche une croissance de 15,5 % à changes constants, soutenue par la bonne performance de la Chine (+35,1 % à 259 millions d'euros). Au Japon, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 952 millions d'euros, en progression de 10,2 % à changes constants, soutenu par le succès de Plavix<sup>®</sup>, de Myslee<sup>®</sup> et d'Allegra<sup>®</sup>.

### C.3.1.3. Présence mondiale de Plavix<sup>®</sup> et Aprovel<sup>®</sup>

Deux des principaux produits du Groupe, Plavix<sup>®</sup> et Aprovel<sup>®</sup>, sont issus de la recherche de sanofi-aventis et codéveloppés avec Bristol-Myers Squibb (BMS) dans le cadre d'une alliance. Les ventes de ces deux produits sont réalisées soit par sanofi-aventis soit par BMS conformément aux termes de l'alliance<sup>(1)</sup>.

Les ventes mondiales de ces deux produits sont un indicateur utile car elles montrent les tendances de la présence globale de ces produits du Groupe, et permettent de mieux comprendre et analyser son compte de résultat, sa rentabilité et les résultats de ses efforts de recherche et développement. Les ventes réalisées par BMS sur ces deux produits permettent de comprendre l'évolution de certaines lignes du compte de résultat de sanofi-aventis, en particulier les lignes « Autres revenus », où sont comptabilisées les redevances perçues sur ces ventes, « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence », où est enregistrée la quote-part revenant au Groupe du résultat réalisé par les entités de l'alliance sur le territoire géré par BMS et « Part des minoritaires », où est enregistrée la quote-part revenant à BMS du résultat réalisé par les entités de l'alliance sur le territoire géré par sanofi-aventis.

<sup>(1)</sup> Voir note C.1 aux états financiers consolidés du document de référence 2008, pages 208 et 209; ce document est disponible sur le site internet sanofi-aventis.com.

## Ventes mondiales de Plavix® et Aprovel® au 30 juin 2009 et 2008 par zone géographique

(en millions d'euros)	30 juin 2009			30 juin 2008			Evolution à données publiées
	sanofi-aventis <sup>(2)</sup>	BMS <sup>(3)</sup>	Total	sanofi-aventis <sup>(2)</sup>	BMS <sup>(3)</sup>	Total	
<b>Plavix®/Iscover®<sup>(1)</sup></b>							
Europe	801	88	<b>889</b>	820	110	<b>930</b>	-4,4%
États-Unis	–	2 037	<b>2 037</b>	–	1 552	<b>1 552</b>	+31,3%
Autres pays	434	122	<b>556</b>	343	116	<b>459</b>	+21,1%
<b>Total</b>	<b>1 235</b>	<b>2 247</b>	<b>3 482</b>	<b>1 163</b>	<b>1 778</b>	<b>2 941</b>	<b>+18,4%</b>

(en millions d'euros)	30 juin 2009			30 juin 2008			Evolution à données publiées
	sanofi-aventis <sup>(5)</sup>	BMS <sup>(3)</sup>	Total	sanofi-aventis <sup>(5)</sup>	BMS <sup>(3)</sup>	Total	
<b>Aprovel®/Avapro®/Karvea®<sup>(4)</sup></b>							
Europe	410	88	<b>498</b>	411	89	<b>500</b>	-0,4%
États-Unis	–	267	<b>267</b>	–	236	<b>236</b>	+13,1%
Autres pays	159	91	<b>250</b>	147	88	<b>235</b>	+6,4%
<b>Total</b>	<b>569</b>	<b>446</b>	<b>1 015</b>	<b>558</b>	<b>413</b>	<b>971</b>	<b>+4,5%</b>

(1) Plavix® est commercialisé sous les marques Plavix® et Iscover®.

(2) Chiffre d'affaires de Plavix® consolidé par sanofi-aventis hors ventes à BMS (159 millions d'euros au 30 juin 2009 et 163 millions d'euros au 30 juin 2008).

(3) Devises converties par sanofi-aventis selon la méthode décrite en note B.2. aux états financiers consolidés du document de référence 2008, page 190; ce document est disponible sur le site internet sanofi-aventis.com.

(4) Aprovel® est commercialisé sous les marques Aprovel®, Avapro® et Karvea®.

(5) Chiffre d'affaires d'Aprovel® consolidé par sanofi-aventis hors ventes à BMS (51 millions d'euros au 30 juin 2009 et 41 millions d'euros au 30 juin 2008).

## Evolution à changes constants des ventes mondiales de Plavix® et Aprovel® au 30 juin 2009 et 2008 par zone géographique

(en millions d'euros)	30 juin 2009 publié	30 juin 2008 publié	Évolution à changes constants
<b>Plavix®/Iscover®</b>			
Europe	889	930	-1,5%
États-Unis	2 037	1 552	+14,6%
Autres pays	556	459	+12,2%
<b>Total</b>	<b>3 482</b>	<b>2 941</b>	<b>+9,1%</b>
<b>Aprovel®/Avapro®/Karvea®</b>			
Europe	498	500	+1,8%
États-Unis	267	236	-1,3%
Autres pays	250	235	+5,1%
<b>Total</b>	<b>1 015</b>	<b>971</b>	<b>+1,9%</b>

Aux États-Unis, les ventes de Plavix®/Iscover® (consolidées par BMS) au 1<sup>er</sup> semestre 2009 affichent une progression soutenue de 14,6 % à changes constants, à 2 037 millions d'euros. En Europe, le chiffre d'affaire de Plavix® atteint 889 millions d'euros en recul de 1,5 % à changes constants, en raison de la concurrence du bésilate de clopidogrel sur le segment de la monothérapie en Allemagne. Au Japon, le succès de Plavix® se poursuit avec un chiffre d'affaires atteignant 155 millions d'euros en progression de 73 % à changes constants.

Dans un environnement qui reste concurrentiel notamment aux États-Unis, les ventes mondiales d'Aprovel®/Avapro®/Karvea® au 1<sup>er</sup> semestre atteignent 1 015 millions d'euros, en croissance de 1,9 % à changes constants, comparées au 1<sup>er</sup> semestre 2008 qui avait bénéficié de ventes de principes actifs aux partenaires japonais.

### C.3.2. Autres revenus

Les autres revenus, composés essentiellement des redevances relatives aux accords de licences, et correspondant à des activités courantes du Groupe, s'élèvent à 703 millions d'euros contre 570 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008, en hausse de 23,3 %.

Les revenus de licences au titre de l'alliance mondiale avec Bristol-Myers Squibb (BMS) sur Plavix® et Aprovel® représentent 578 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 458 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Ces revenus de licence bénéficient de l'augmentation des ventes de Plavix® aux États-Unis (+14,6 % à changes constants au 1<sup>er</sup> semestre 2009), et de l'impact favorable de l'évolution du dollar US par rapport à l'euro.

### C.3.3. Marge brute

La marge brute est de 11 629 millions d'euros au 30 juin 2009 (80,0 % du chiffre d'affaires) contre 10 581 millions d'euros au 30 juin 2008 (77,7 % du chiffre d'affaires) soit une croissance de 9,9 %.

Le taux de marge brute de l'activité Pharmacie rapporté au chiffre d'affaires s'améliore de 2,6 points reflétant la hausse des redevances perçues (+0,8 point), et l'évolution favorable du ratio de coût des ventes (+1,8 point). Cette situation est principalement liée à :

- l'effet favorable sur les revenus (chiffres d'affaires et autres revenus) des variations monétaires contre euro (principalement l'appréciation du dollar US) alors que les coûts des ventes du Groupe sont majoritairement en zone euro,
- l'impact de l'arrêt de la commercialisation par le Groupe de Copaxone® en Amérique du Nord à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008,
- un effet mix produit favorable.

Le taux de marge brute de l'activité Vaccins rapporté au chiffre d'affaires s'améliore de 1,0 point malgré la baisse des redevances perçues (-0,4 point). L'évolution favorable du ratio de coût des ventes (+1,4 point) est principalement liée à la revalorisation des devises contre l'euro.

De plus la marge brute consolidée est impactée de la charge résultant de l'écoulement au 1<sup>er</sup> semestre 2009 des stocks réévalués à leur juste valeur dans le cadre des acquisitions réalisées, principalement Zentiva et Medley (19 millions d'euros soit 0,1 point).

### C.3.4. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 2 260 millions d'euros contre 2 180 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Ils sont en croissance de 3,7 % et de 0,2 % à changes constants.

Dans l'activité Pharmacie, ces frais incluent des provisions (54 millions d'euros) liées à l'arrêt de certains projets à la suite de la revue du portefeuille finalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

Dans l'activité Vaccins, les frais de recherche et développement sont en augmentation de 34 millions d'euros soit 18,2 % (+14 % à changes constants), notamment liée à l'intégration d'Acambis depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

### C.3.5. Frais commerciaux et généraux

Les frais commerciaux et généraux atteignent 3 627 millions d'euros contre 3 572 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008, en hausse de 1,5 % (en recul de 2,0 % à changes constants). Ils représentent 24,9 % du chiffre d'affaires, contre 26,2 % au 1<sup>er</sup> semestre 2008, reflétant principalement des économies sur les frais Marketing générées notamment par la reprise en avril 2008 par Teva de la commercialisation de Copaxone<sup>®</sup> en Amérique du Nord, ainsi que des économies en Europe. Ils intègrent les frais des sociétés nouvellement consolidées au 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Dans l'activité Vaccins, les frais commerciaux et généraux sont en hausse de 13,2 % (5,9 % à changes constants). Cette augmentation est principalement liée aux campagnes de promotion d'Adacel<sup>®</sup> et Menactra<sup>®</sup> ainsi qu'à l'intégration d'Acambis depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

### C.3.6. Autres produits et charges d'exploitation

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, les autres produits d'exploitation atteignent 450 millions d'euros (contre 316 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008) et les autres charges d'exploitation s'élèvent à 170 millions d'euros (contre 138 millions d'euros au 30 juin 2008).

Le solde des autres produits et charges d'exploitation représente un produit net de 280 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 178 millions d'euros au 30 juin 2008. L'augmentation de 102 millions d'euros s'explique principalement par la reprise de la commercialisation du produit Copaxone<sup>®</sup> par Teva en Amérique du Nord depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008. Le Groupe reçoit durant une période de deux ans une rémunération égale à 25% des ventes du produit sur ce territoire, enregistrée en autres produits d'exploitation.

### C.3.7. Amortissement des incorporels

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles ressort à 1 805 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 1 709 millions d'euros au 30 juin 2008. Cette augmentation est principalement liée à l'évolution du dollar US contre l'euro.

Ce poste concerne essentiellement l'amortissement des actifs incorporels réévalués à leur juste valeur lors de l'acquisition d'Aventis (1 671 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 1 626 millions d'euros au 30 juin 2008).

### C.3.8. Résultat opérationnel avant restructuration, dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, résultats de cessions, litiges

Cet indicateur s'élève à 4 217 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 3 298 millions d'euros au 30 juin 2008.

### C.3.9. Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration représentent une charge de 907 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 207 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, ils correspondent principalement aux mesures annoncées en juin 2009 par le Groupe pour transformer la Recherche & Développement dans le but d'accroître l'innovation et pour adapter les fonctions centrales du Groupe dans un but de simplification de l'organisation. Ces coûts concernent essentiellement des charges liées au personnel, relatives aux indemnités de départ en préretraite et aux indemnités de rupture anticipée de contrats dans le cadre des plans de départ volontaire annoncés. Dans une moindre mesure, ils correspondent à la poursuite des mesures prises par le Groupe en France pour ajuster ses forces commerciales et à la poursuite de l'adaptation de l'outil industriel en France engagée en 2008.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2008, ils correspondaient principalement à l'adaptation de l'outil industriel en France et aux coûts liés aux mesures prises par le Groupe pour faire face à l'évolution de l'environnement économique dans différents pays d'Europe, principalement en France et en Espagne.

### C.3.10. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Au 30 juin 2009, cette ligne enregistre une perte de valeur sur immobilisations incorporelles de 28 millions d'euros correspondant à la prise en compte de la décision en avril de ne pas poursuivre le développement de TroVax<sup>®</sup> et du retrait du marché du produit Di-Antalvic<sup>®</sup> suite la décision de l'Agence européenne du médicament (EMA). Ce dernier actif avait été valorisé en 2004 dans le cadre de l'acquisition d'Aventis.

Au 30 juin 2008, cette ligne enregistrait une perte de valeur sur immobilisations incorporelles de 126 millions d'euros correspondant à la prise en compte des résultats de tests de dépréciation suite à l'arrêt de projets en recherche. Les actifs concernés sont, principalement, l'agent anticancéreux oral S-1 (résiliation de l'accord avec Taiho Pharmaceutical pour le développement et la commercialisation de ce produit) et l'antihypertenseur Ilepatril<sup>®</sup> (actif valorisé dans le cadre de l'acquisition en 2004 d'Aventis).

### C.3.11. Résultats de cessions, litiges

Au cours des premiers semestres 2009 et 2008, le Groupe n'a pas réalisé de cession majeure.

### C.3.12. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel ressort à 3 282 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 2 965 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

### C.3.13. Charges et produits financiers

La charge financière nette est de 114 millions d'euros contre 50 millions d'euros au 30 juin 2008, soit une variation de 64 millions d'euros.

Les frais financiers directement liés à la dette financière nette (dette financière à court terme et à long terme diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) ont atteint 87 millions d'euros contre 88 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Dans le cadre de l'offre publique d'achat de Takeda Pharmaceuticals Company Ltd. sur Millennium Pharmaceuticals, Inc (Millennium), sanofi-aventis avait apporté ses titres Millennium à l'offre. Cette opération avait dégagé, au 1<sup>er</sup> semestre 2008, un produit de 38 millions d'euros.

Enfin, la perte de change financière nette est de 24 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre un profit de change financier net de 10 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

### C.3.14. Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence

Le résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence s'élève à 3 168 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 2 915 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

### C.3.15. Charges d'impôts

Les charges d'impôts représentent 795 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 771 millions d'euros au 30 juin 2008.

Le taux effectif d'imposition sur le résultat ressort à 25 % contre 26 % au 1<sup>er</sup> semestre 2008 ; la différence avec le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France (34 %) s'explique principalement par l'effet de la taxation à taux réduit des redevances en France.

### C.3.16. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence est de 496 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 411 millions d'euros au 30 juin 2008. Ce poste intègre principalement la quote-part de profit après impôts provenant des territoires gérés par BMS dans le cadre de l'alliance sur Plavix<sup>®</sup> et Avapro<sup>®</sup>, en progression de 35,4 % à 394 millions d'euros contre 291 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. La hausse de cette quote-part est directement liée à la croissance des ventes de Plavix<sup>®</sup> aux États-Unis (+14,6 % à changes constants) et à la revalorisation du dollar US par rapport à l'euro (+16,5 %). Par ailleurs, la bonne performance des activités de Merial ainsi que la revalorisation du dollar US par rapport à l'euro permettent de dégager une quote-part de profit après impôts en croissance de 15%.

### C.3.17. Résultat net de l'ensemble consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 2 869 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 2 555 millions d'euros au 30 juin 2008.

### C.3.18. Part des minoritaires

La part des actionnaires minoritaires atteint 232 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 220 millions d'euros au 30 juin 2008. Elle intègre principalement la quote-part de profit avant impôts, versée à BMS, qui provient des territoires gérés par sanofi-aventis (219 millions d'euros contre 212 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008).

### C.3.19. Résultat net consolidé – Part du Groupe

Le résultat net consolidé - Part du Groupe s'élève à 2 637 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 2 335 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Le bénéfice net par action (BNPA) s'établit à 2,02 euros contre 1,78 euro au 1<sup>er</sup> semestre 2008, sur la base d'un nombre moyen d'actions de 1 305,5 millions sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 1 313,7 millions sur le 1<sup>er</sup> semestre 2008.

### C.3.20. Résultat net des activités <sup>(1)</sup>

Le résultat net des activités s'élève à 4 516 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 3 694 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008, affichant une progression de 22,3% soit 12,8% à taux de change constants.

---

<sup>(1)</sup> Voir définition en annexe à la section F.

#### C.4. Flux de trésorerie consolidés

**Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles** s'élèvent à 4 378 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 3 242 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Au 30 juin 2009, la marge brute d'autofinancement atteint 5 365 millions d'euros contre 3 932 millions d'euros au 30 juin 2008, reflétant la bonne performance des activités et l'impact favorable des gains de change sur la conversion des excédents nets de trésorerie en dollar US au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Le besoin en fonds de roulement croît de 987 millions d'euros sur le semestre contre 690 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Cette croissance est principalement liée à l'augmentation des stocks (441 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009).

**Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement** se soldent par un besoin de 2 637 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 692 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 824 millions d'euros (contre 796 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008); elles correspondent essentiellement aux investissements dans les sites industriels et de recherche et aux paiements relatifs à des droits incorporels (108 millions d'euros) principalement liés au rachat de droits sur des produits aux États-Unis.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, les acquisitions de titres qui s'élèvent à 1 825 millions d'euros portent principalement sur le rachat des titres Zentiva, Medley, Kendrick et BiPar. Ces acquisitions sont valorisées, dettes incluses, à 2 582 millions d'euros. Aucune acquisition majeure de titres n'avait été enregistrée au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Les produits de cession nets d'impôts (28 millions d'euros) sont essentiellement liés à des cessions d'immobilisations incorporelles et financières. Au 1<sup>er</sup> semestre 2008, les produits de cessions représentaient 102 millions d'euros, essentiellement liés à la cession en mai 2008 des titres Millennium.

**Les flux de trésorerie liés aux activités de financement** présentent un solde positif de 228 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre un solde négatif de 3 287 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. En 2009, ils représentent principalement le solde entre l'augmentation des emprunts (3 202 millions d'euros) principalement sous forme obligataire (contre 586 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008) et le versement des dividendes pour 2 872 millions d'euros (contre 2 702 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008). Au 1<sup>er</sup> semestre 2008, ils incluaient également l'acquisition de 23,8 millions d'actions propres (1 225 millions d'euros) dans le cadre des programmes de rachat d'actions de la société sanofi-aventis.

Après incidence de la variation des taux de change, la variation nette de la trésorerie à l'actif au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 est une augmentation de 1 988 millions d'euros contre une diminution de 765 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Au 30 juin 2009 la dette du Groupe, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, s'élève à 3 705 millions d'euros (8,3 % des capitaux propres) contre 1 780 millions d'euros au 31 décembre 2008 (3,9 % des capitaux propres).

## C.5. Bilan consolidé

Au 30 juin 2009, le total du bilan s'élève à 76 758 millions d'euros contre 71 987 millions d'euros au 31 décembre 2008, en hausse de 4 771 millions d'euros. Cette évolution est essentiellement due à l'impact des acquisitions de la période (4 154 millions d'euros), à l'augmentation de la trésorerie (1 988 millions d'euros), et en sens contraire à l'amortissement des immobilisations incorporelles (1 829 millions d'euros) principalement acquises d'Aventis.

**La dette financière nette** du Groupe s'établit à 3,7 milliards d'euros au 30 juin 2009 contre 1,8 milliards d'euros au 31 décembre 2008. La dette financière nette est définie comme la somme de la dette financière à court terme et à long terme, diminuée du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le ratio de dette financière nette sur fonds propres est passé de 3,9 % à 8,3 %. L'endettement financier du Groupe au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008 est détaillé (par nature, par échéance, par taux d'intérêt et par devise) en note B.8 aux comptes semestriels consolidés condensés.

Enfin, les financements en place au 30 juin 2009, au niveau de la société sanofi-aventis, ne sont pas subordonnés au respect des ratios financiers et ne comportent ni clause d'indexation des marges ni commission en fonction du rating.

Les autres principales évolutions du bilan sont résumées ci-dessous.

Le total des **capitaux propres** s'établit à 44 784 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 45 071 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette baisse nette s'explique principalement par :

- en réduction, les distributions aux actionnaires (versement du dividende de l'exercice 2008 pour 2 872 millions d'euros) et la variation nette des écarts de conversion suite à la revalorisation de l'euro contre les autres devises (147 millions d'euros, essentiellement sur le dollar US) ;
- en augmentation, le résultat net consolidé – Part du Groupe du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (2 637 millions d'euros).

Les postes « **Écarts d'acquisition** » et « **Immobilisations incorporelles** » ont augmenté de 1 178 millions d'euros, variation qui s'explique principalement par :

- en augmentation, les impacts des acquisitions de sociétés réalisées au 1<sup>er</sup> semestre 2009 (1 443 millions d'euros d'écarts d'acquisition et 1 668 millions d'euros d'immobilisations incorporelles) ;
- en réduction, les amortissements de la période (1 829 millions d'euros).

Les **provisions et autres passifs non courants** ont augmenté de 928 millions d'euros, du fait notamment de la constitution de provisions pour restructuration (644 millions d'euros) et de l'impact de l'entrée dans le périmètre de consolidation de sociétés acquises au 1<sup>er</sup> semestre 2009 (principalement Zentiva et Medley).

Les **impôts différés passifs nets** (2 499 millions d'euros) ont diminué de 249 millions d'euros, notamment en raison des reprises d'impôts différés passifs liées aux dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (165 millions d'euros) et aux coûts fiscaux de distribution de réserves (90 millions d'euros).

Au 30 juin 2009, le Groupe détenait 10 millions de ses propres actions inscrites en diminution des capitaux propres, représentant 0,76 % du capital.

## D. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

---

Les facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé figurent dans le document de référence de sanofi-aventis afférent à l'exercice 2008 et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 4 mars 2009 sous le numéro D. 09-0093. Ces risques sont susceptibles de survenir non seulement pendant les six mois restants de l'exercice en cours, mais également durant les exercices ultérieurs. Par ailleurs une mise à jour de certains risques figure à la section « A. Événements marquants du premier semestre 2009 », notamment à la page 32 et à la section « A.1.3. Défense des produits du Groupe » en page 33 du rapport semestriel d'activité.

## E. PERSPECTIVES

Au vu des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 et des perspectives d'activité, le Groupe s'attend à une croissance de l'ordre de 10 % à taux de change constants du résultat net ajusté hors éléments particuliers<sup>(1)</sup> par action pour l'ensemble de l'année 2009, sauf événement adverse majeur. Le résultat net ajusté hors éléments particuliers correspond au résultat net des activités<sup>(2)</sup> diminué de la dotation aux amortissements non liée à des immobilisations incorporelles comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises (méthode dite de l'acquisition), nette d'impôts.

Le résultat net ajusté hors éléments particuliers par action est défini comme le résultat net ajusté hors éléments particuliers divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Le Groupe s'attend à ce que le résultat net des activités par action à taux de change constants évolue de la même manière que le résultat net ajusté hors éléments particuliers par action.

Pour l'ensemble de l'année 2008, le résultat net des activités<sup>(2)</sup> s'élevait à 7 314 millions d'euros soit 5,59 euros par action.

Ces perspectives ont été élaborées selon des méthodes comptables conformes à celles suivies pour l'établissement des informations historiques du Groupe. Elles ont été établies sur la base d'hypothèses définies par la Société et ses filiales, notamment concernant les éléments suivants :

- l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt ;
- la croissance des marchés nationaux dans lesquels le Groupe est présent ;
- le niveau du remboursement des soins de santé, ainsi que les réformes portant sur la réglementation des prix et les autres mesures gouvernementales relatives à l'industrie pharmaceutique ;
- l'évolution de la concurrence en termes de produits innovants et en termes d'introduction de produits génériques;
- le respect des droits de propriété intellectuelle du Groupe ;
- l'avancement des programmes de recherche et développement ;
- l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution ;
- le nombre moyen d'actions en circulation.

Certaines de ces informations, hypothèses et estimations, émanent ou reposent, entièrement ou en partie, sur des appréciations et des décisions de la direction du Groupe sanofi-aventis, qui pourraient évoluer ou être modifiées dans le futur.

---

<sup>(1)</sup> Voir page 169 du document de référence 2008; ce document est disponible sur le site internet sanofi-aventis.com

<sup>(2)</sup> Voir définition en annexe à la section F.

## Avertissement sur les prévisions et les informations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives (au sens du *U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995*). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et projections relatives au développement des produits ainsi que des estimations et les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives.

Les risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés ci-dessus et ceux développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « 3.1.10. Facteurs de risque »<sup>(1)</sup> et « Déclarations prospectives » du document de référence 2008 de sanofi-aventis qui a été déposé auprès de l'AMF, ainsi que dans les rubriques « Risk Factors »<sup>(2)</sup> et « Cautionary Statement Regarding Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2008 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Une mise à jour des litiges figure dans la note B.13 de l'information financière semestrielle consolidée au 30 juin 2009.

Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

---

<sup>(1)</sup> Voir de la page 141 à 152 du document de référence 2008; ce document est disponible sur le site internet sanofi-aventis.com.

<sup>(2)</sup> Voir de la page 3 à 12 du rapport annuel sur Form 20-F ; ce document est disponible sur le site internet sanofi-aventis.com.

### F.1. Chiffre d'affaires à périmètre et changes constants

#### F.1.1. Chiffre d'affaires à changes constants

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à changes constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu.

L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

#### Tableau de passage du chiffre d'affaires publié au chiffre d'affaires à changes constants pour le 1<sup>er</sup> semestre 2009

(en millions d'euros)	30 juin 2009
<b>Chiffre d'affaires publié du 1<sup>er</sup> semestre 2009</b>	<b>14 545</b>
Impact écart de conversion	(498)
<b>Chiffre d'affaires à changes constants du 1<sup>er</sup> semestre 2009</b>	<b>14 047</b>

#### F.1.2. Chiffre d'affaires à périmètre constant

L'effet des changements de périmètre est corrigé en retraitant les ventes de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- en ajoutant la partie des ventes provenant de l'entité ou des droits acquis pour une période identique à la période pendant laquelle ils ont été détenus sur l'exercice en cours ; cette portion des ventes est calculée sur la base des données historiques communiquées par le cédant,
- de même, lorsqu'une entité ou des droits sur un produit sont cédés, les ventes pour la partie en question sur l'exercice antérieur sont éliminées,
- lors de changement de méthode de consolidation, l'exercice antérieur est retraité selon la méthode de consolidation retenue pour l'exercice en cours.

### F.2. Résultat net des activités

Le « Résultat opérationnel des activités » est retenu pour l'application d'IFRS 8 ; il est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer les performances des opérationnels et allouer les ressources.

Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au « Résultat opérationnel avant restructurations, dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, résultat de cessions, litiges » tel que défini en note B.20. aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, modifié des éléments suivants :

- extourne des amortissements des incorporels,
- ajout de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et les intérêts minoritaires,
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (résultant principalement de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence).

Le « Résultat net des activités » est déterminé à partir du « Résultat opérationnel des activités » auquel s'ajoutent les charges et produits financiers ainsi que les charges d'impôts correspondantes.

Le « Résultat net des activités » correspond au « Résultat net consolidé – Part du Groupe » avant amortissement et dépréciation des incorporels, autres impacts résultant des conséquences des acquisitions, restructurations majeures, plus ou moins values majeures de cessions d'immobilisation et coûts ou provisions sur litiges majeurs.

Le Groupe présente également un bénéfice net des activités par action (BNPA des activités). Le BNPA des activités est un indicateur financier spécifique que le Groupe définit comme le résultat net des activités divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

# III – Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'Information Financière Semestrielle 2009

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société sanofi-aventis, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A.1. de l'annexe des comptes semestriels consolidés condensés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que la société sanofi-aventis a appliquées à compter du 1er janvier 2009, notamment la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Ernst & Young Audit

Catherine Pariset

Philippe Vogt

Christian Chiarasini

Jacques Pierres

## IV – Attestation du Responsable du Rapport Financier Semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 31 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Paris, le 29 juillet 2009

**Christopher A. Viehbacher**

Directeur Général



**Sanofi-aventis**

174, avenue de France  
75 013 Paris – France  
Tél. : 01 53 77 40 00  
[www.sanofi-aventis.com](http://www.sanofi-aventis.com)

**sanofi aventis**

L'essentiel c'est la santé.